POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 489 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
HERE / OCTOBRE 2004

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉE



Claude NADEAU



La rentrée des écoles en breton

- Des progrès malgré la multiplication des obstacles
- L'espérance de voir changer la politique de la Région

Réforme de la Sécu : l'avis de l'UDB

B 22331 – 489 – F: 3,00 €
3 782233 103006 04890

L'invité du « Peuple breton »

Rêver en *gwenn*, en *du* et en technicolor

Les liens entre Bretagne et Québec ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Gaston Miron n'écrivait-il pas : *« Nous te ferons, Terre de Québec / lit des résurrections / et des mille fulgurances de nos métamorphoses*[1] *»* à l'heure où Xavier Grall clamait : *« Nous te ferons Bretagne / avec des mots drus comme les grêles / avec des mots tranchants comme les faux »*. Plus encore que toute attache généalogique, il y a entre le Breton et le Québécois un lien plus fort que le sang : celui du droit à l'existence en tant que peuple, avec une culture distincte et avec une langue propre.

Je ne soupçonnais pas, en arrivant au pays de Molière, l'existence d'une petite région en forme de village gaulois « qui résiste encore et toujours à l'envahisseur » et avec laquelle la Québécoise que je suis aurait trouvé tant d'affinités. C'est à Paris que j'ai découvert la Bretagne, sa musique qui m'a tout de suite fascinée et sa langue d'une richesse qui n'en finit pas de m'étonner.

Mais cette langue que j'ai voulu apprendre, je n'entendais personne la parler au quotidien : j'ai eu la naïveté de croire, la première fois que j'ai mis les pieds en Bretagne bretonnante, que j'entendrais du breton dans la rue. Mais ni sur la place, ni à la boulangerie, ni au fest-noz je n'entendis un mot de breton. Et il me fallut bien chercher pour trouver, finalement, quelques bretonnants sur lesquels je me suis jetée, goulue, avide de la musique de leur langue. Je compris depuis qu'on a dû dire aux Bretons la même chose qu'on a dite aux Québécois, décrits par Lord Durham (1839) comme un peuple « sans histoire ni littérature, tout juste bon à l'assimilation ».[2]

Votre langue se meurt. Si rien n'est fait, dans cinquante ans il ne vous restera plus qu'une poignée de Dolly Pentraeth[3] pour assister à la fin du breton. Il ne suffit pas de se prononcer à 92 % en faveur de la sauvegarde du breton. Il ne suffit pas de souhaiter augmenter le nombre d'élèves dans les filières bilingues tout en assistant impassiblement aux fermetures de classes. Il ne suffit pas de regretter que vos parents ne vous aient pas appris le breton.

Vous détenez en Bretagne un trésor et vous ne vous en rendez même pas compte. Vous félicitez les Québécois de se battre pour leur langue chez eux et vous laissez mourir la vôtre.

Je comprends qu'il y ait d'autres combats dans la vie : la faim dans le monde, la précarité et toutes ces bonnes causes, toutes plus justes les unes que les autres. Mais une langue qui meurt, c'est mille bibliothèques qui brûlent. Une langue qui meurt, c'est un peu de la société qu'elle a portée qui meurt avec elle. Qui sait si



D.R.

la disparition progressive du breton, langue de vie, véhicule d'une culture, ciment entre les générations, n'est pas pour quelque chose dans le taux de suicide anormalement élevé en Bretagne ?

La culture bretonne ne peut pas exister sans son support premier, la langue. Je n'ai aucune inquiétude pour les traditions de danse, de costumes, de musique, bien ancrées désormais dans nos mémoires et pour longtemps. Mais il est temps de prendre la langue à bras-le-corps.

J'ai choisi la France pour exercer ma profession de chef d'orchestre ; j'aime profondément ce pays, dans la richesse de sa diversité et malgré ses travers qui font les gorges chaudes des Nord-américains. Je trouve que la France a beaucoup de chance d'avoir la Bretagne dans ses frontières, comme elle a de la chance d'avoir toutes ces régions dont les guides touristiques vantent les vins, la cuisine et les accents si « typiques ». Quand la France sera-t-elle aussi fière de la diversité de ses langues et de ses cultures régionales que de la diversité de ses fromages ? Quand les touristes viendront-ils en Bretagne se faire photographier devant les panneaux bilingues comme on va du monde entier en Écosse se faire photographier devant des pancartes de noms de lieux imprononçables ? Quand serons-nous véritablement européens et pourrons-nous assumer les deux termes de notre « Unité dans la diversité » ?

Vaste chantier ! Mais chaque individu est personnellement responsable de l'avenir du monde. Chacun d'entre nous peut changer le cours de l'histoire, pour peu qu'on cesse de se plaindre et d'attendre que « quelque chose se passe » ou d'espérer l'avènement d'un improbable messie : si chacun bouge localement, le monde est globalement transformé. Il faut cesser d'être spectateur et devenir acteur. Il a suffi d'un coup de gueule un soir par une Québécoise bretonnante pour provoquer l'onde de choc qui a engendré Diwan Paris. Il a suffi d'une poignée de militants au cours des dernières décennies en Bretagne pour amorcer un changement de cap et commencer à redonner aux Bretons le goût de leur langue. Il suffit d'une toute petite goutte de teinture dans plusieurs litres d'eau pour changer la couleur de tout le liquide ; il suffit de quelques molécules radioactives pour irradier tout un pays.

A nous de jouer.

« Nous ferons de la terre
Une cathédrale sans murs.
Les dimensions du monde
Seront dans nos instants.
Chacun de nous
Officiera. »

Claude NADEAU
Claveciniste et chef d'orchestre baroque,
Fondatrice de l'école Diwan de Paris

1. Gaston Miron, « L'octobre », in *« L'homme repaillé »*.
2. Pour lire le rapport Durham : http:// membres.lycos.fr/prince2/Textes/durham.html
3. Dernière personne à avoir parlé le cornique, morte en 1777.
4. Eugène Guillevic, (Paroi) *« Art poétique »*.

Souscription permanente

Nous approchons du but que nous nous sommes fixés dans notre dernière parution : atteindre cette année 4 573,47 euro (convertissez en francs, vous comprendrez pourquoi cette somme). Avec le total atteint aujourd'hui, nous sommes à moins de 400 euro. Soyez généreux et le PB pourra se réjouir, en cette 40e année d'existence, de la confiance que lui manifestent ainsi ses lecteurs.

Patrick Cadorel, Rezé, 20 € ; Bernard Cadoret, Etables-sur-Mer, 20 € ; Goulven Cadoret, Logonna-Daoulas, 10 € ; Antoine Calvez, Metz, 10 € ; Jean-Paul Ciret, Saint-André (La Réunion), 30 € ; Yannick Cocher, La Baule, 20 € ; Paul Cornet, Nantes, 10 € ; Françoise De Lipowski, Dinard, 10 € ; Alkartasuna Eusko, Bayonne, 5 € ; Pierre Even, Nantes, 10 € ; Maurice Fiévet, Gonesse, 10 € ; Marie-Andrée Jego, Belz, 5 € ; Sylvie Jouan, Rennes, 10 € ; Yannig Le Doujet, Langoelan, 5 € ; Hervé Le Gall, Glomel, 3 € ; Jean-Alain Le Goff, Le Juch, 10 € ; Louis Le Guillou, Plouhinec, 5 € ; Bruno Le Huede, Montrouge, 10 € ; Dominique Lehaut, Lannion, 5 € ; Loïc Leroux, Thaon, 10 € ; Michel Manac'h, Malemort-sur-Corrèze, 10 € ; Alain Nevoux, Hennebont, 20 € ; Robert Pedron, Plérin, 20 € ; Patrick Rault, Ploufragan, 5 € ; Robert Thomas, Pouant, 5€. **Total mois : 278 €. Total année : 4 268,53 €.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel

Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou

Fax 02 98.37.91.74

Directeur de la publication :
Joël Guégan

Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier

Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.

Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.

Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne

CPAP : 66132

Composition, impression, routage :
IMPRAM, Cavan.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11

Dépôt légal : 4e trimestre 2004.

Sommaire

Octobre
Here
2004



L'éditorial du présent numéro est long, mais nous le publions tel quel en raison de son importance. Car, en cette fin septembre, on assiste à une véritable OPA des milieux jacobins sur l'opinion publique à propos d'une grève en Corse. Déclarations ministérielles versant dans le terrorisme verbal, interviews télévisées ou radiophoniques orientées, débats pipés par le choix des participants, communiqués sans nombre, articles et titres complaisants dans une certaine presse parisienne, tribunes libres dans d'autres titres, utilisation massive de sites internet (pratiques pour diffamer : on ne peut pas répondre), tout l'arsenal est mis en œuvre par le lobby jacobin pour forger ce qui sera demain, si nous n'y prenons garde, la vérité admise par tous : la République serait menacée par nos luttes identitaires, nationalistes ou simplement régionalistes. Le national-républicanisme se rassemble en un front, qui va des extrémistes du Parti des travailleurs ou des radicaux de Zuccarelli aux partisans de Chevènement ou du Front National, en passant par bien des politiciens ou des technocrates apparemment plus posés, mais très hostiles à ce qui peut sembler une atteinte au sacro-saint centralisme à la française, source de leur pouvoir ou de leur influence.

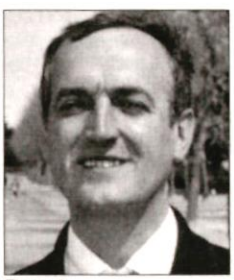
Face à ce lobby activiste, les tenants de la cause bretonne luttent à armes très inégales : « Le Peuple breton » est une ces armes. Vous qui avez un « sentiment breton », n'en restez pas au sentiment : rejoignez l'UDB et soutenez son journal. La Bretagne a besoin d'un sursaut militant face à l'hystérie des jacobins.

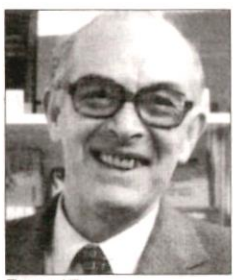
●

En plus des pages politiques importantes, ce PB vous offre le dossier le plus complet sur la rentrée dans les écoles bilingues (p.6, 7 et 8 en français ; p. 14 en breton). Il traite aussi de la réforme de la Sécurité sociale (p. 10 et 11). Il rend hommage au travail de Jean Moign (portrait en p. 20 et 21) et il comprend toutes nos rubriques régulières ou presque, car l'abondance des matières et les limites de notre pagination nous ont contraints de reporter quelques articles.

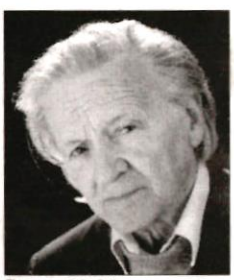
Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON


Page 2


Page 17


Page 19


Pages 20-21

Le crédit-photo de couverture :
– Ecolière bretonnante : Photo Andia
– Claude Nadeau : DR

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.



D.R.

Vivre et travailler au pays : une revendication insupportable quand elle vient de Corse ?

L'accord intervenu le dimanche 19 septembre entre la compagnie maritime SNCM et le Syndicat des travailleurs corses a suscité, dans les milieux politiques et syndicaux parisiens, une vague extraordinaire de déclarations hystériques. La palme revient sans conteste au ministre délégué à l'Industrie, Patrick Devedjian, qui n'a pas craint d'oser un parallèle abject, en déclarant : « La France a connu un débat juridique sur l'origine ethnique des gens pendant le pire moment de son histoire, l'Occupation. Je ne crois pas que les Français aient envie de se rappeler ça et, en tous les cas, cela me paraît complètement incompatible avec les fondements juridiques de notre Etat ». Le ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard, n'a pas non plus fait dans la dentelle en évoquant des « discriminations fondées sur des critères ethniques » (sic) et « contraires à la République ». Positions d'ailleurs totalement désavouées par Matignon qui a dû rappeler qu'il n'y avait rien de répréhensible dans l'accord survenu en Corse. Quelle cacophonie !

On notera sans surprise que les nationaux-jacobins de toutes obédiences, toujours avides de matière pour alimenter leur paranoïa, ont surenchéri dans le délire. Le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, a ainsi dénoncé le caractère « communautariste » du texte tandis que le Mouvement de Chevènement le jugeait « scandaleux » et que le Front national interprétait les revendications de « corsisation des emplois » comme le signe de « la décadence inéluctable de l'Etat français ».

Ce n'est certes pas le même son de cloche en Corse où, à l'exception du jacobin fanatique Zuccarelli, les élus de l'assemblée, tous courants confondus et président de l'exécutif en tête, ont approuvé l'accord. Il en est de même d'ailleurs de la CGT de Haute-Corse, n'en déplaise à Monsieur Thibaut qui, dressé sur ses ergots, a affirmé qu'il n'accepterait « en aucun cas, qu'on introduise un critère ethnique (sic) dans le Code du travail ». Sur le continent, on notera qu'une des rares réactions intelligentes émane, quoi qu'on puisse en penser par ailleurs, de François Goulard, secrétaire d'Etat aux Transports et maire de Vannes. Sur la chaîne LCI, il a qualifié de tout à fait « excessives » les réactions provoquées par cet accord et déclaré, non sans bon sens que « Quand vous avez une autorité régionale, en l'occurrence la Corse, qui passe un contrat avec une entreprise, la SNCM, il est assez normal qu'elle se soucie des retombées en termes d'emplois sur son territoire ». L'aide apportée par la région Corse à la compagnie est en effet tout à fait substantielle (71 millions d'euro pour un budget total de 286 millions d'euro).

Mais de quoi s'agit-il exactement, derrière le tohu-bohu médiatique ? L'accord qui fait couler tant de vilaine bile stipule qu'« à compétences égales (formation et aptitudes) et dans le cadre des normes de recrutement de l'entreprise, la SNCM décide de rééquilibrer les nouveaux recrutements de navigants résidant en Corse et dans les autres régions, ainsi que leurs journées d'emploi ». Chacun des termes employés ici a évidemment toute son importance. On le voit bien, la mesure concerne l'ensemble des habitants de l'île et il n'est donc aucunement question de réserver les emplois aux personnes d'origine corse, comme tentent de le faire croire les bonnes âmes qui instillent depuis des années un racisme anti-corse dans l'opinion publique. Et ce rééquilibrage du recrutement apparaît comme une revendication des plus légitimes si l'on considère qu'actuellement, 82 % des employés de la Société nationale Corse Méditerranée résident sur le continent alors que 70 % du trafic de cette compagnie est réalisé avec la Corse. Et il faut être conscient que, pour les Corses, être embauché à la SNCM représente l'assurance d'un emploi stable sans devoir s'exiler.

On présente par ailleurs cette mesure comme une révolution qui saperait les fondements de la République. C'est oublier un peu vite qu'il existe des précédents. Et pas seulement en Nouvelle-Calédonie ou à la Réunion. Ainsi, lorsque l'industriel coréen Daewoo a installé en Lorraine trois usines entre 1989 et 1995, avec des aides importantes de l'Europe, de l'Etat et de la Région, il était expressément prévu par les différents accords que la firme donnerait la priorité aux recrutements locaux. Des pourcentages étaient même obligatoires pour l'attribution des aides. L'embauche, selon ATTAC 54, porta sur des « jeunes, des Maghrébins, des enfants de sidérurgistes mis à la retraite. Engagés par cooptation familiale, religieuse ou villageoise ». Il n'y eut pas à l'époque de condamnation de FO et de la CGT et personne ne se mit à hurler au communautarisme lorrain ! La Lorraine était certes économiquement sinistrée, mais n'est-ce pas le cas de la Corse également ? La différence est évidemment ailleurs. Dans l'imagerie d'Epinal véhiculée, hélas, par la plupart des médias, le sidérurgiste ou le mineur lorrain sont des figures éminemment positives, le travailleur corse un personnage inquiétant et antipathique, nécessairement xénophobe et violent.

On dénonce également, du côté de la CGT (de Marseille) le supposé danger du passage d'« une société nationale à une société régionale ». Là encore, on fait totalement table rase du passé, en présentant comme une menace quelque chose qui existe, à la satisfaction générale, depuis belle lurette. Ainsi, en 1982, lorsque la Brittany Ferries était en difficulté, la solution consista à créer une société d'armement naval, la Sabemen, dont la Brittany exploiterait les navires. La région Bretagne contrôle 70 % du capital de la Sabemen, société régionale, que le président Le Drian saluait encore en avril dernier lors du baptême du « Pont-Aven ». On n'a pas souvenir que les syndicats protestèrent à l'époque contre le caractère régional de l'entreprise…

Il faut l'affirmer haut et fort : la revendication progressiste de pouvoir « vivre et travailler au pays », leitmotiv des luttes syndicales pendant des années, reste d'actualité, en Bretagne comme ailleurs. Cette revendication a une acuité toute particulière en Corse, compte tenu d'une situation géographique et économique singulière. Faut-il rappeler que, faute de pouvoir trouver un emploi, des générations de Corses ont dû quitter leur île aujourd'hui dévitalisée par ce que Michel Rocard appelait, il n'y a pas si longtemps, le « colonialisme intérieur » ?

Non seulement, nous ne devons pas nous laisser impressionner par les jacobins qui, par un monstrueux tour de passe-passe idéologique, cherchent à dénaturer et à disqualifier ce combat, mais il nous appartient de le relancer. Et, en premier lieu, dans la fonction publique d'Etat, en exigeant une véritable régionalisation des concours et des affectations. Là aussi, on peut s'inspirer d'exemples concrets. Ainsi, en 2003, la Direction générale des impôts a recruté 1 309 agents sur concours « national » et 811 autres agents sur concours à « affectation Ile-de-France ». Si les concours spécifiques « Ile-de-France » sont ouverts à tous, habitants ou non en Ile-de-France, il n'en demeure pas moins insolite que des concours puissent être organisés au profit d'une seule région de l'Hexagone. Que l'on généralise donc la mesure aux autres régions et qu'on l'étende à d'autres administrations ! Ce sera un grand pas vers une société plus humaine, celle où la mobilité géographique sera enfin plus choisie que subie.

Ronan DIVARD, membre du Bureau politique de l'UDB

EN VUE CES TEMPS-CI

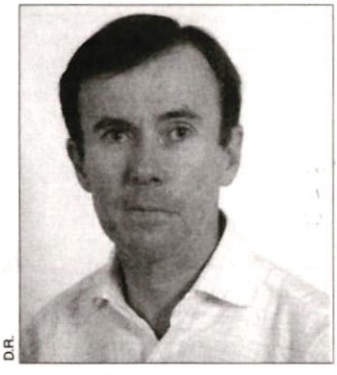


D.R.

L'Union démocratique bretonne sera représentée à la prochaine élection partielle du 10 octobre dans le canton de Bouaye-Rezé-Sud par Jacques Lebreton de Vonne, dessinateur en construction navale, âgé de 37 ans. Le candidat de l'UDB est conseiller municipal de la commune d'Indre. C'est son deuxième mandat.

A l'occasion de cette candidature qui manifeste la volonté du parti breton d'être présent en Loire-Atlantique comme dans les autres départements bretons, Jacques Lebreton de Vonne a déclaré entre autres : *«Je suis un homme de gauche résolument opposé au nucléaire comme source d'énergie et aux cultures transgéniques. Je propose une autre voie, celle du développement durable et solidaire de la Loire-Atlantique au sein d'une Bretagne réunifiée et ouverte sur le monde. La politique du Conseil général doit retisser des liens avec les autres départements bretons. C'est une candidature en forme de message vers la nouvelle majorité départementale. Je souhaite, comme l'UDB, la mise en place d'un projet énergétique innovant : économies d'énergie et énergies renouvelables qui sont aussi des gisements d'emploi. Comme mon parti, je voudrais voir mettre sur pied un projet maritime de grande envergure qui trouverait son cadre dans une Bretagne à cinq départements. Pour le canton, je pense que le transfert de l'aéroport doit être regardé comme une chance pour développer un parc des industries du futur. »*

Un des objectifs de cette campagne dans un canton où elle compte de nombreux sympathisants serait, pour l'UDB, de créer une nouvelle section pour les secteurs de Rezé-Vignoble et Pays-de-Retz.



D.R.

Iwan Cadoret est le président de « Sked », la fédération des associations culturelles bretonnes du Pays de Brest. Dans une lettre adressée au maire de Brest, initiateur de la grande fête navale « Brest 2004 », il écrit que Sked *« regrette la quasi-absence de la langue bretonne lors de la fête Brest 2004. Notre fédération était pourtant intervenue, il y a plus de six mois, auprès des organisateurs de Brest 2004 pour s'assurer que la langue bretonne ait toute sa place lors de ce rassemblement culturel majeur. Malgré les promesses tant écrites qu'orales qui nous avaient été faites par les responsables que nous avions rencontré à plusieurs reprises (...) il nous faut constater que la langue bretonne a été peu visible et peu audible lors de cette fête, bien moins que dans des éditions passées. Contrairement à ce qui nous avait été déclaré, par exemple, la signalétique bilingue français-breton qui avait été mise en place lors de Brest 2000 n'a pas été réutilisée.*

Il est pourtant admis par tous aujourd'hui que la promotion de notre identité linguistique et culturelle a un impact positif sur l'image extérieure de la Bretagne et que cette promotion est un plus pour le développement économique de la région. L'utilisation de la langue bretonne par de grands rassemblements festifs, tels que les Vieilles Charrues, participe activement, efficacement et de façon peu coûteuse, à cette promotion. Les organisateurs de Brest 2004 semblent ne pas l'avoir compris. L'ensemble des Bretons attachés à la langue bretonne ne pourront que le déplorer, à l'heure où de plus en plus d'assemblées élues et d'entreprises – dont certaines aident Brest 2004 – déclarent vouloir assurer la promotion cette langue, élément fondamental de notre patrimoine.

Si une nouvelle édition Brest 2008 était programmée, la fédération « Sked » attend de ses organisateurs qu'ils comprennent l'importance qu'il y a à donner à la langue bretonne la place à laquelle elle a droit lors d'un tel événement. » On doit à la vérité de dire que Sked attend toujours une réponse du maire de Brest.



Iffig

– sait bien que lors d'un décès, on célèbre les bons souvenirs plutôt que les mauvais. Mais voilà, Raymond Marcellin était un homme politique. C'était « un grand homme d'Etat » étalent la presse et la télé. « Un visionnaire, un homme d'envergure et d'anticipation », paraît-il...

– se souvient que Marcellin ministre de l'Intérieur de 1968 à 1974, titulaire de la francisque comme un autre, président de la République celui-là, eût l'occasion de faire preuve de son envergure... contre les manifestants de mai 68.

– se souvient aussi qu'il interdit la Ligue communiste et le mouvement basque Enbata. En Bretagne, il se ridiculisa en faisant encercler le foyer culturel de Menez-Kamm par 150 gendarmes !

– se souvient encore de l'affaire des « plombiers » du « Canard enchaîné » et des écoutes téléphoniques généralisées...

– se souvient enfin qu'il défraya la chronique et fut épinglé dans le PB, parce qu'il avait oublié, durant des années, de faire les bulletins de paye d'une jeune immigrée à son service.

– a noté qu'il ne laisse pas un souvenir impérissable dans le Morbihan ; pour la cérémonie d'adieu à Vannes, un de nos confrères quotidien écrit : « Outre les élus, une cinquantaine de personnes avaient investi *(sic)* la cathédrale », ce qu'un autre qualifie de « succès qui aura, convenons-en, été plus politique que populaire ». Iffig en convient ...

●

– n'a jamais douté du rôle de Paris et de sa Tour Eiffel dans la culture universelle ;

– comprend dès lors très bien que pour un pareil monument, il faille du personnel hautement spécialisé et compétent ;

– a donc pensé que c'était là la raison des salaires versés aux dames pipi du pilier Est de la célèbre tour : 3 000 € par mois ;

– a cependant été surpris d'apprendre en même temps que ces braves Parisiennes étaient cependant déclarées au... SMIC !

– se demande ce qu'en penseront les travailleurs vraiment « smicards » de l'agroalimentaire breton.

●

– a appris que le maire de Pleumeur-Bodou, M. Pierrick Perrin, avait supprimé dans son budget 2004 les subventions de 305 € pour Diwan et de 150 € pour l'association culturelle bretonne « Al levrig » ;

– se dit qu'une telle rigueur ne doit pas s'expliquer par le sentiment anti-breton de Pierrick et de sa majorité municipale, mais par d'impérieuses nécessités financières ;

– comprend cependant mal que les anciens combattants bénéficient de 900 €, comme en 2003, ce qui n'est pas logique sur le plan comptable, car ils sont chaque année moins nombreux.

Enseignement bilingue breton-français : Pour une gestion directe par la Région Bretagne

« Trawalc'h ! Poent eo cheñch penn d'ar vazh ! »

Les conseillers régionaux UDB-Gauche alternative protestent vigoureusement contre les conditions de la rentrée dans l'enseignement bilingue au niveau des cinq départements bretons.

Dans le primaire les services de l'Etat ont fait preuve d'une évidente mauvaise volonté sur les projets dans lesquels étaient impliqués les parents d'élèves, qui ont dû effectuer pour chacun d'entre eux un véritable parcours du combattant, souvent vain. Quelques exemples sont particulièrement flagrants dans l'enseignement public : en Loire-Atlantique, refus d'ouverture à Saint-Etienne-de-Montluc, en dépit d'un projet cohérent et de 25 inscriptions ; dans le Finistère, où des critères particulièrement drastiques (Vingt enfants inscrits – contre seize dans le Morbihan – dont quinze âgés plus de trois ans) ont découragé les parents et saboté les projets (à Pont-L'Abbé et, sans doute, à Lanmeur). Sur d'autres sites des suppressions de postes ont été programmés, par exemple à Douarnenez et dans quatre écoles Diwan, sans justification.

La casse se poursuit dans les collèges : quatre postes supprimés ! Dans les lycées : dix postes disparaissent, au profit d'un très douteux (et coûteux) système de visio-conférence auquel le Conseil académique des langues régionales s'était pourtant officiellement opposé début juillet. De nombreux collégiens sont privés d'option en langue bretonne (comme à Douarnenez), des lycéens sont découragés de la poursuivre (comme à Rennes, pour le breton à Emile Zola et à Anne de Bretagne pour le gallo).



Photo Le Peuple breton/R. Leprohon

Naig Le Gars.

Enfin dernier coup de *penn-bazh*, le Capes de breton, déjà concédé au compte-goutte, serait supprimé en 2005 (selon la revue « Capital » du mois de septembre) !

Face à cette régression sans précédent, orchestrée par le gouvernement de droite et relayée avec zèle par ses services, nous posons trois questions : Est-il normal de devoir se battre pour obtenir un enseignement en langue bretonne réclamé par les parents d'élèves ? Est-ce à Paris de gérer cet enseignement ? Doit-on se plier aux décisions et règlements arbitraires et versatiles des responsables des services du rectorat et des inspections d'académie ?

Nous refusons que la langue bretonne et le gallo soient sacrifiés sur l'autel d'une politique réactionnaire qui place l'Etat français au ban de l'Europe démocratique, aux côtés de la Turquie et de la Grèce.

Nous avons une solution à ces problèmes: **la régionalisation de l'enseignement bilingue.**

Cela implique que la Région Bretagne demande et obtienne, dans le cadre des nouvelles compétences transférées par l'Etat aux régions, la gestion du service d'éducation et de formation en enseignement bilingue. Le droit à l'expérimentation récemment inscrit dans la Constitution doit le permettre. Le groupe UDB-gauche alternative déploiera toute son énergie pour obtenir cette compétence, condition nécessaire pour sauver la langue bretonne et le gallo, dont l'enseignement est le pilier, et pour atteindre l'objectif fixé par la nouvelle majorité régionale et le président de la Région : 20 000 élèves bilingues en 2010 en Bretagne.

Naig LE GARS,
présidente du groupe UDB-Gauche alternative

Les élus UDB dénoncent les menaces qui pèsent sur le breton

A Guingamp, le 10 septembre dernier, les élus régionaux de l'UDB ont tenu une conférence de presse pour tirer un signal d'alarme : « Le nouveau Conseil régional s'est fixé un objectif de 20 000 apprenants en langue bretonne pour 2010 ». Or, l'Etat commence par freiner alors qu'il conviendrait d'accélérer ce processus. Ils ont donné, parmi d'autres exemples, celui des professeurs de breton existants qui sont remplacés par un système de visioconférence dont personne ne veut et qui seront amenés à enseigner d'autres matières ! L'article ci-dessus résume l'essentiel de l'intervention des conseillers régionaux de l'UDB.

De son côté, à la même conférence de presse, Pierre Morvan, élu municipal de Paimpol, posait la question : « Qui veut la peau de la langue bretonne ? ». Il précisait que jusqu'à aujourd'hui les classes bilingues de l'enseignement public n'étaient pas soumises à la carte scolaire, ceci « dans un souci de promouvoir les langues régionales », selon la réponse du ministre de l'Intérieur au député Pierre-Yvon Trémel en avril 2000. Désormais, selon une réponse du même ministère de l'Intérieur (décembre 2003), « l'enseignement des langues régionales est exclu des cas dérogatoires imposant aux communes de résidence le paiement des frais de fonctionnement ». Pourtant, le Guide de l'élu diffusé par ce même ministère dit exactement le contraire ! Dans ces conditions, des communes « périphériques » de plus en plus nombreuses, au moins en Trégor-Goëlo, profitent de cette nouvelle interprétation gouvernementale pour refuser de payer, pour ceux de leurs enfants qui étaient inscrits en classe bilingue dans une autre commune, les frais de fonctionnement que leur imposait normalement le dispositif jusque-là en vigueur. « Qui fait les frais de changement ? » demande Pierre Morvan. « Tout d'abord les enfants et les familles concernées, bien entendu. Ensuite le service public d'enseignement, qui ne permettra plus, dès lors, l'accès de tous les élèves, notamment ceux des petites communes, à la spécificité que constituent les classes bilingues ». L'association des enseignants de breton (UGB), représentée par Stéphane Alliot à la conférence de presse, a par ailleurs demandé, le 9 septembre, « aux élus locaux de faire preuve de bonne volonté en soutenant l'enseignement en langue bretonne au sein du système public quel que soit le lieu d'implantation de la filière » et propose aux communes concernées de s'entendre afin de répartir les frais de scolarisation hors commune d'origine des élèves bilingues et l'UGB propose plusieurs solutions en ce sens.



D.R.

On reconnaît, à gauche et au centre, les conseillers régionaux UDB ; au deuxième rang (moustache) Robert Pedron et au dernier rang (lunettes) Pierre Morvan, tous deux conseillers municipaux UDB à Plérin et à Paimpol.

R.L.

Le congrès de « Régions & Peuples solidaires »

Réunis en Catalogne du nord, les eurorégionalistes[1] se mobilisent pour les prochaines échéances (régionalisation, traité constitutionnel européen) et se dotent d'un secrétariat permanent.

Les militants se sont réjoui des succès électoraux obtenus ces derniers mois par plusieurs organisations membres. ERC (Esquerra republicana de Catalunya / Gauche républicaine de Catalogne), implantée au nord comme au sud de la Catalogne, fait partie de la coalition qui gouverne la Catalogne du sud depuis décembre. En cela ERC rejoint les deux partis basques membres de « Régions & Peuples Solidaires » qui gouvernent le Pays basque sud. En Corse, les élections territoriales de mars ont permis à l'autonomisme démocratique, représenté par le PNC, de retrouver les bancs de l'assemblée. En Bretagne, l'UDB, composante de la nouvelle majorité régionale, est le premier parti autonomiste de métropole qui participe à un exécutif régional, avec la responsabilité des affaires européennes et internationales. En Occitanie, le refus des responsables socialistes de Midi-Pyrénées de fusionner entre les deux tours a privé le Partit occitan, tout comme les Verts et les Alternatifs, d'une représentation au Conseil régional.

Les accords électoraux et politiques conclus avec les Verts aux régionales et aux cantonales ainsi qu'aux européennes ont été jugés positifs. Les militants autonomistes ont également salué la victoire en Polynésie de l'Union pour la démocratie (UPLD) et l'élection à la présidence d'Oscar Temaru. Cette victoire a traduit l'aspiration des Maohis et des autres composantes de la société polynésienne à la transparence dans l'action publique et à la justice sociale. Elle ouvre la voie à l'exercice du droit à l'autodétermination pour le peuple polynésien.

La fédération « Régions & Peuples solidaires » a adopté une résolution sur la récente loi relative aux « libertés et responsabilités locales » (ci-joint). Dans cette résolution les militants autonomistes appellent les régions historiques et culturelles à se saisir d'elles-mêmes du nouveau droit constitutionnel à l'expérimentation pour réclamer d'autres transferts de compétences que ceux, bien trop limités, contenus dans la loi.



D.R.

Le nouveau bureau de R & Ps. On reconnaîtra les représentants de l'UDB : à l'extrême gauche, Kristian Guyonvarc'h et au centre, Nicole Logeais.

Enfin, la question du projet de traité constitutionnel pour l'Europe a été abordée à partir du document adopté par le Conseil européen le 18 juin 2004 et de l'annonce faite par Jacques Chirac, le 14 juillet, d'un référendum en 2005. Avec la participation de Gérard Onesta, vice-président (Vert) du Parlement européen, élu député européen à la tête d'une liste à laquelle participaient des composantes basques, catalanes et occitanes de « Régions & Peuples Solidaires », les militants ont dressé la liste des avancées, non négligeables par rapport au calamiteux traité de Nice, mais aussi des graves lacunes de ce document, en particulier sur le plan social, de la fiscalité et de la reconnaissance des peuples sans Etat. Ils ont également noté en France la convergence dans l'appel au « non » de tous les courants hostiles au fédéralisme européen et à la régionalisation, tant à l'extrême droite et du côté des radicaux qu'au sein des partis traditionnels. Soucieuse du débat démocratique, la fédération « Régions & Peuples solidaires » a demandé à ses organisations membres de se déterminer dans les tout prochains mois.

Afin d'accompagner son développement et s'inscrire plus fortement dans la vie politique française, la fédération « Régions & Peuples solidaires », qui a fonctionné pendant dix ans avec des moyens strictement bénévoles, a décidé de se doter d'un secrétariat permanent à partir du mois d'octobre. La dixième université d'été de la fédération se déroulera en Bretagne.

J.J.M.

(1) L'eurorégionalisme revendique le droit pour les peuples sans état et les régions qui le souhaitent de participer directement au processus de décision communautaire, à l'instar des länder allemands ou de l'Ecosse. L'eurorégionalisme avance le principe d'un « élargissement interne » de l'Union européenne afin que les droits de six millions de Catalans, par exemple, ne soient pas moins pris en considération que ceux de 400 000 Maltais.

(2) Sont membres de « Régions & Peuples solidaires » les organisations suivantes : le Partit occitan, le Parti de la nation corse, l'Union démocratique bretonne, le Parti nationaliste basque, le parti basque Eusko Alkartasuna, le Bloc catala, l'Esquerra republicana de Catalunya, le Mouvement Région Savoie (MRS), l'Union du peuple alsacien et Frankiz Breizh.

L'université d'été : une pleine réussite

Les partis eurorégionalistes de la fédération « Régions & Peuples solidaires » ont organisé leur neuvième Université d'été en Catalogne Nord, après celles qui se tinrent en Corse en 2002 et au Pays basque en 2003. L'ensemble des activités a été suivi par environ 250 congressistes, accueillis dans des conditions confortables et fonctionnelles par le Bloc Catala à Argelers (Argelès-sur-Mer). Comme chaque année, la session comportait des débats et tables rondes, des sorties sur le terrain et le congrès annuel de la fédération, sans oublier les repas à base de cuisine catalane. La partie la plus enrichissante résidait dans les multiples contacts directs et informels entre militants des différents partis fédéralistes. La Bretagne était représentée par une trentaine de personnes, de l'UDB et de Frankiz Breizh. La plus grande délégation présente, forte de 80 personnes, était venue d'Occitanie toute proche.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'année 2004 est placée sous le signe d'un changement de majorité au Conseil Régional. Du côté de la majorité précédente et surtout de son président, les incompréhensions se multipliaient en ce qui concerne l'immersion et le développement de l'enseignement bilingue. Le budget langue bretonne avait baissé de 6 % et il n'était pas apporté de solution au problème financier de Diwan. Côté nouvelle majorité, il était proposé aux électeurs un projet chiffré avec l'ambition de passer à 20 000 élèves en 2010 et 25 000 en 2015 et un certain nombre de mesures d'accompagnement constituant une véritable volonté de politique linguistique. Si ce n'est pas le seul élément qui a fait pencher la balance, nul doute cependant qu'il a pesé dans le choix des électeurs.

Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur un choix clair de l'électorat en faveur de la langue bretonne pour mettre en place et appliquer ce qui a été voté. Cependant, il ne suffit pas de claquer dans les mains pour que les choses bougent immédiatement sur le terrain. Il se passe forcément un certain temps entre la décision et son application, d'autant plus que c'est dans le prochain budget que la Région aura l'occasion de concrétiser sa volonté.

Tous les chiffres de la rentrée...

La progression du nombre d'élèves a été de 8,95 % dans les trois DI... Diwan, Dihun et Div Yezh. Il y avait 8 873 élèves en 2003, ils sont 9 668 à la rentrée 2004. La progression est donc de plus 795 élèves contre plus 682 l'an dernier, 785 l'année précédente et 832 en 2001.

Il faut noter que cette progression aurait été beaucoup plus forte si une réponse positive avait été donnée à toute la demande émergée. Dans le public 4 sites parfaitement identifiés avec un nombre d'élèves suffisant n'ont pas été ouverts à Pont-l'Abbé, Saint-Etienne-de-Montluc, Plouaret, et à Saint-Avé. De son côté Dihun évalue à plus de 100 le nombre d'élèves pas pris faute de place dans bon nombre d'écoles et le refus de la mise en place d'un enseignement bilingue au lycée Saint-Paul de Vannes malgré un nombre d'élèves suffisant.



Avec un peu plus de bonne volonté des administrations le chiffre symbolique de plus 1 000 élèves à la rentrée et de 10 000 élèves en tout aurait été atteint cette année. Une fois de plus il faudra attendre.

La progression globale est diverse suivant les systèmes. Si nous avions manifesté une certaine inquiétude l'an dernier concernant la stagnation explicable de Diwan, l'optimisme est de retour puisque la croissance reprend, même si elle est encore modeste avec plus 2,64 % ou encore 77 élèves.

Malgré 4 refus d'ouvertures de sites nouveaux dans le primaire, elle est de 286 élèves et plus 8,76 % dans l'enseignement public.

L'enseignement catholique, comme les années passées, enregistre la plus forte hausse avec plus 432 élèves et 15,14 %.

Dix sites nouveaux ont été créés cette année ce qui est mieux que les années précédentes. Il y en avait eu 4 l'an dernier 5 en 2002. 8 en 2001 et 15 en 2000. Dans l'enseignement public, le bilinguisme breton-français fait son apparition à Theix en Mor-Bihan, et à Sizun, Lanmeur, Loperhet et Gouesnou dans le Penn Ar Bed. Dans l'enseignement catholique à Cléguerec pour le Mor Bihan et à Maël Carhaix, Trégueux et Rospez en Aodoù-An-Arvor. L'événement c'est la création d'une école Diwan à Paris. C'est la première fois qu'un enseignement de ce type met les pieds au cœur de la capitale... Cela a fait grincer quelques dents côté jacobin. Bravo aux militants pour leur enthousiasme et leur efficacité.

Il y a maintenant 140 filières bilingues dans les cinq départements bretons... et à Paris... il va falloir s'y habituer. 33 à Diwan, 58 dans le public et 49 dans le privé. Diwan regroupe 2 834 élèves soit 29 % du total, L'enseignement public

EN BRETON

3 549 et 37 % et l'enseignement catholique 3 285 et 34 %.

4 037 élèves résident dans le Finistère qui progresse de 379 unités, 2 922 dans le Mor Bihan avec un plus de 243, 1 639 dans les Côtes d'Armor avec plus 137. L'Ille-et-Vilaine en compte 686 avec plus 6, La Loire-Atlantique 369 avec plus 30 et Paris 15. Cette année, presque la moitié de la progression se fait dans le seul Penn ar bed.

La pyramide des âges est la suivante : 4 251 petits sont en maternelle, 4 012 en primaire, 1 156 en collège, 249 en lycée.

En ce qui concerne les villes la hiérarchie ne change pas. Vannes conforte sa première place avec 527 élèves (plus 27) de la maternelle au collège et sans le lycée où le bilinguisme est encore refusé, devant Rennes 450, Quimper 399, Lannion 333, Carhaix 328, Nantes 313 (plus 17). Mais attention, sauf Vannes et Nantes, toutes ces villes perdent quelques élèves. Dans les villes moyennes qui suivent, la progression se poursuit à Lannilis 238 élèves (+9) Plougastel 235 (+7) Lorient 224 (+10) Lanester 218 (+7) sauf à Lesneven qui passe de 225 à 215.

En dessous de 200 élèves notons Theix qui avec l'arrivée d'une filière publique compte 191 élèves comme Landerneau.

Un regard par « pays » ou par lieu de vie...

On peut encore faire apparaître une notion de bassin de vie. Si l'on veut comptabiliser l'enseignement bilingue au niveau d'une ville et de sa proche banlieue on observe des chiffres de plus en plus intéressants. Ainsi les écoles de Vannes, Theix et Saint Avé regroupent 822 élèves de la maternelle au collège auxquels on peut ajouter les étudiants bilingues du CFP de l'enseignement catholique ou en formation intensive à l'Université Catholique. Nous arrivons alors à 852. Si l'on ajoute les cours du soir pour adultes et les élèves bilingues à qui l'on a offert seulement un enseignement de la langue en collège public et en lycée privé, l'on dépasse le chiffre de 1 000 dans la seule ville et grande banlieue de Vannes.

Un peu plus loin, si l'on totalise les chiffres de Lorient, Lanester, Guidel et Pont-Scorff, l'on a 564 élèves en bilingue de la maternelle au collège. Si l'on ajoute l'université et les cours du soir pour adultes, on approche des 700 personnes.

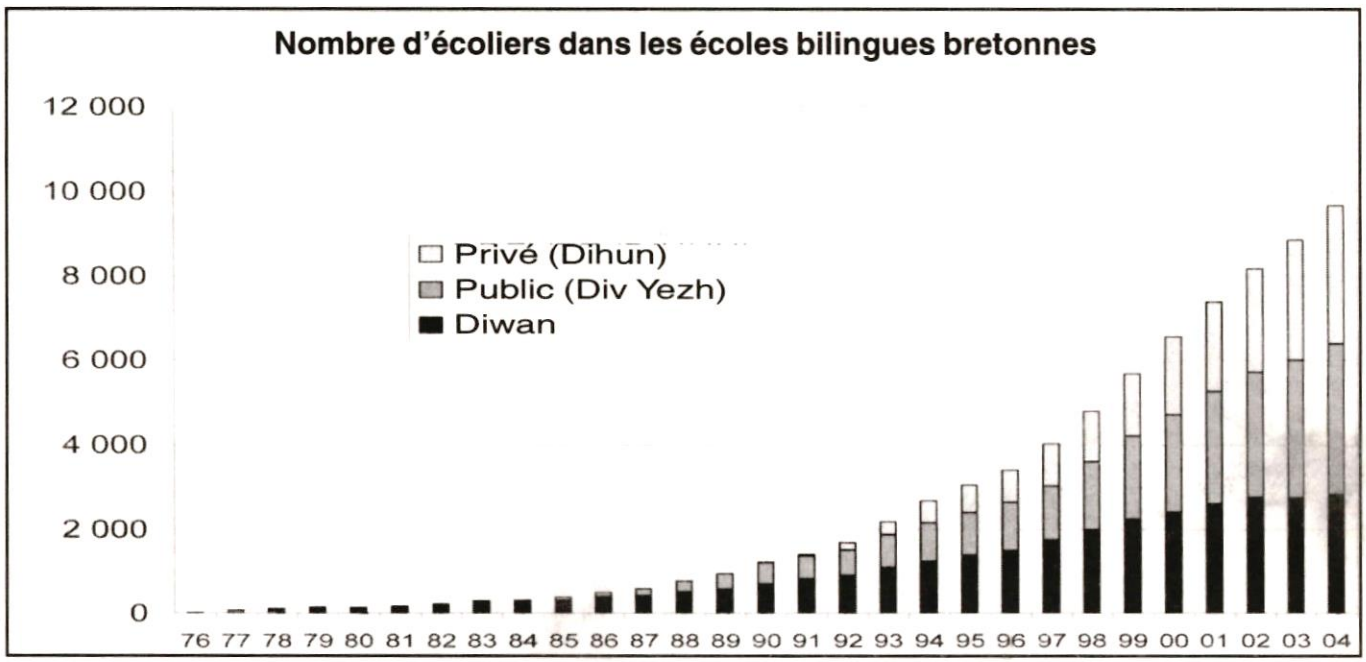
Une autre donnée importante à constater. L'ensemble des filières existantes augmente de 554 élèves et de 6,24 %, tandis que les 10 créations de l'année apportent 241 élèves et une progression de 2.72 %. Autrement dit, 70 % de la progression se fait sur les sites existants. Il est donc très important de créer de nombreux sites nouveaux, il en faudrait une vingtaine chaque année. On voit bien qu'ensuite ils grandissent régulièrement. Ce mouvement, à l'échelle de dix ans peut apporter de bonnes surprises, même aux plus optimistes...

Passons aux problèmes...

Le premier, nous l'avons déjà signalé, c'est le trop petit nombre de sites nouveaux dans le primaire. La demande est facile à évaluer. Partout où l'offre d'enseignement bilingue est faite correctement, il y a beaucoup plus d'élèves qu'il n'en faut pour ouvrir une filière. Après, cela croît chaque année. Mais, dans la pratique cette offre est bloquée, souvent à la base par des enseignants qui n'en veulent pas dans leur école pour des raisons qui n'ont rien de pédagogiques. Même quand à la base les choses se passent correctement, il arrive que dans certaines communes c'est le maire qui bloque dans le cas de l'enseignement public. Quand le maire en veut également, il arrive encore que cette fois c'est l'inspecteur d'académie qui ne répond pas à la demande.

Exemples parmi bien d'autres :

Public : A Saint-Etienne-de-Montluc, Loire-Atlantique, après un travail remarquable des parents, 27 inscrits, Inspec-



LA RENTRÉE SCOLAIRE EN BRETON (SUITE)

tion et Mairie jouent au yoyo et cela ne se fait pas.

A Saint-Avé-Morbihan, 24 inscrits – tout le monde est d'accord, le maire soutient fermement le projet. Le poste n'est pas attribué. Le résultat est le même.

Privé : De vives protestations avaient eu lieu l'an dernier en ce qui concerne Rospez et Trégueux. Les conditions d'ouvertures étaient exactement les mêmes que cette année. Refus l'an dernier, décision d'ouverture cette année, un an de perdu. Résultat 51 élèves à Rospez sans que le moindre moyen soit accordé. L'enseignante en poste devra faire face à 30 élèves sur 4 niveaux le matin et 21 sur deux niveaux l'après-midi. A Trégueux 26 élèves, mais ici, la classe est logée dans un « réduit » d'exactement 20 m², 25. On a pu y mettre 13 tables. Il y a donc 13 élèves de MS le matin et 13 élèves de GS l'après-midi. Soit 26 en tout. Dans une classe digne de ce nom il y aurait eu le double d'élèves.

En fait, le bilinguisme breton-français est le seul enseignement, la seule matière, qui est encore laissé totalement à la discrétion, au bon ou au mauvais vouloir, en fait à l'arbitraire de tel ou tel. Jusqu'à quand ?

Le secondaire laisse beaucoup trop à désirer…

Faute d'une véritable politique linguistique organisée, il y a peu ou pas de concordance entre les écoles où il y a des filières bilingues et les collèges et lycées où devrait se faire la poursuite du programme. Il n'est pas facile de lever les élèves de 6e très tôt le matin pour les envoyer à un collège trop lointain. Là où le choix existe, les choses ne sont pas non plus toujours organisées très sérieusement. Il est souvent mis des obstacles du genre, choix entre breton et latin ou breton et filière européenne et autres ... Il s'en suit une déperdition trop importante d'élèves entre les CM2 et les 6e et une progression trop lente du nombre d'élèves en collèges et en lycées.

En collège il y a 80 élèves de plus cette année, mais ils étaient environ 500 en CM2 l'an dernier dans les trois filières confondues. Cela ne veut pas dire que les 4/5e abandonnent, car ceux qui étaient en troisième ont quitté le collège. Mais là, les lycées où l'on pratique le bilinguisme sont encore plus rares. Aussi il n'y a que 9 élèves en plus dans les lycées.

L'an dernier il y avait 175 élèves dans les CM2 Diwan. Il y a aujourd'hui 165 élèves dans ces 6e, certains provenant du public ou du privé. Dans l'enseignement catholique il y avait 143 élèves dans les CM2. Il y a aujourd'hui 91 dans les 6e. Dans l'enseignement public la situation doit être comparable. Bon nombre des élèves de CM2, ont trouvé un maigre suivi en langue bretonne, 2 ou 3 heures généralement, dans certains collèges, qui s'arrêtent parfois en 5e où en 4e. Trop d'autres n'ont rien trouvé.



D.R.

Combien faudra-t-il encore de manifs pour l'enseignement convenable du breton ?

Il est plus que temps de prendre au sérieux le passage en collèges et en lycées tant en ce qui concerne une offre de proximité qu'une offre en qualité.

La Région « chef de file », les départements, les mairies peuvent relever le défi…

Le dernier point et le plus important certainement est celui de la formation des maîtres. Malgré tous les efforts du mouvement associatif et pour faire face à la croissance continue, ils sont chaque année en nombre insuffisant. Les trois systèmes en pâtissent. La rentrée se fait avec des classes sans maîtres, ou recrutés au dernier moment, ou 3 semaines après la rentrée. Le nombre des suppléants ne cesse de croître.

Pour passer de 10 000 à 20 000 élèves en 2010, il faudra disposer d'au moins 600 enseignants en plus. Le challenge est possible mais énorme. Je ne vais pas rentrer ici dans tous les détails du plan qu'il faut mettre en place immédiatement et essentiellement dans le domaine de ce que l'on appelle la « préformation, » Il convient d'y apporter le maximum d'attention.

Tous les éléments existent pour répondre aux questions posées. Pour réussir il y a deux conditions à respecter :

La première est de faire l'effort financier, important mais non démesuré, pour former les maîtres en qualité et en quantité, sans quoi on parlerait dans le vide.

La seconde est d'engager des discussions avec l'Etat pour obtenir le transfert des compétences dans le domaine linguistique au profit de la Région comme le demande l'ensemble des associations qui agissent dans ce domaine et au sein du Conseil Culturel de Bretagne.. C'est également possible.

Pour réussir les deux conditions sont nécessaires.

La volonté de la Région de répondre à la question est affirmée. Les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor font de réels efforts, les deux autres devraient s'y mettre. Bien des municipalités mettent la main à la pâte… Le mouvement associatif, les trois Di et l'UGB connaissent bien la question, agissent avec talent et efficacité. D'autres composantes comme K S D S, les organismes de formation font un travail remarquable. Tout est donc possible.

Yannig BARON

Syndicats

Peu représentatifs ?

L'offensive jacobine à propos de la récente grève menée par le STC (Syndicat des travailleurs corses) s'est déversée dans les media en s'appuyant notamment sur des arguments qui se voulaient percutants. « Le STC ? Ce sont des archi-minoritaires, des extrémistes isolés, qui, dans une grève irresponsable mettent en péril la continuité territoriale ». Voyons cela de plus près.

Archi-minoritaire, le STC ? Comment pourrait-il en être autrement puisqu'il ne peut pas se présenter aux élections professionnelles (Loi Perben) parce qu'il n'est pas rattaché à un « syndicat national » reconnu ?



Photo Arritti

"Vulemu campa inde noi / Nous voulons vivre chez nous".

Isolé, le STC ? A l'occasion de ce conflit, un « Collectif pour la défense d'un service public de transports maritimes au service de la Corse » s'est créé pour appuyer l'action du STC. Il comprenait entre autres : Les deux Chambres de commerce et d'industrie de l'île, la Chambre des métiers de Haute-Corse, la Coordination des industries touristiques, le syndicat hôtelier du golfe d'Ajaccio, le Medef insulaire, la FDSEA de la Corse, l'association des éleveurs de la plaine orientale, le Comité régional des pêches. Et tous ces socioprofessionnels aux côtés de l'ensemble des formations politiques nationalistes et des Verts. Comme « isolement » on a connu pire ! Si le préfet, malgré ses rodomontades initiales, s'est bien gardé d'utiliser ses forces de police pour déloger les grévistes, c'est bien en raison de ce soutien de l'opinion insulaire.

Irresponsable, le STC ? Au contraire, il a même innové pendant ce conflit en assurant une sorte de service minimum qui consistait à laisser libre, dans chaque port de l'île, un quai qui a pu être utilisé par les autres transporteurs maritimes. Non, la Corse n'était pas « coupée du continent », comme le pleurnichait la presse parisienne.

La vérité, c'est que le jacobinisme français a bel et bien subi une défaite « historique » dans ce conflit social et politique en Corse. Les leçons en seront-elles tirées ? On peut en douter quand on voit, sur internet, des sites nationaux-républicains où le directeur du « Monde » et le président de la Ligue des droits de l'Homme sont insultés par les petits Fouquier-Tinville de service, pour avoir eu sur cette « affaire » des positions simplement objectives…

Ronan LEPROHON

Associations

Menaces sur les associations de protection de l'environnement

« Les bénévoles n'en peuvent plus de courir d'une ville à l'autre quasiment sans argent ». Ce cri d'alarme lancé par Luc Raoul, directeur de « Bretagne-Vivante », résume bien la situation, devenue aujourd'hui intenable, des associations de protection de l'environnement.

Les moyens humains dont elles disposaient se réduisent en effet d'année en année. La disparition des objecteurs de conscience, conséquence de la fin du service national, puis celle des emplois-jeunes n'a, par exemple, pas été compensée financièrement. En outre, depuis le retour de la droite au pouvoir, les crédits qui leur sont alloués sont en baisse continuelle au point que beaucoup d'entre elles ont été conduites à licencier une partie de leur personnel. *« De 2002 à 2004, nous avons dû faire passer le nombre de nos permanents de 60 à 42 »* précise encore le responsable de « Bretagne-Vivante ». Le gel des subventions freine également les dépenses de fonctionnement et d'investissement que ces organismes engagent chaque année pour la gestion des espaces protégés. Le comble est que, dans le cas des réserves naturelles par exemple, c'est l'Etat qui sollicite les associations pour qu'elles les prennent en charge, après avoir décidé lui même de leur création !

La situation n'est pas propre à notre pays. La puissante fédération « France-Nature-Environnement » qui regroupe dans l'Hexagone plusieurs centaines de milliers d'adhérents a dû se séparer de près du quart de son personnel. Même inquiétude à la « Ligue de protection des oiseaux » ou à la « Société nationale de protection de la nature ». Partout, ce sont des réseaux qui sont démantelés, des études qui sont abandonnées, des espaces fragiles qui ne sont plus conservés convenablement. Le gouvernement, une nouvelle fois, tente de se désengager en laissant les « ardoises » aux collectivités locales. L'aide d'urgence de 34 000 euro, accordée début juillet par le Conseil régional aux associations bretonnes, en est un exemple.

Tentatives d'intimidation

Cette attitude est d'autant plus inacceptable que ces dernières exercent à titre quasiment gratuit des missions de service public. Ce sont elles qui, au lieu et place de l'Etat, gèrent en Bretagne les huit réserves naturelles existantes, qui administrent plusieurs dizaines d'autres territoires protégés, qui assurent la préservation de centaines d'espèces animales et végétales en sursis, qui effectuent les recensements faunistiques et floristiques demandés par l'Union européenne, qui veillent au respect de la réglementation sur le territoire breton (qualité de l'eau, protection du littoral), qui se portent partie civile devant les tribunaux, qui informent et sensibilisent le public, qui – en fin de compte et depuis des décennies – concrétisent à moindre coût les politiques gouvernementales.

Interpellé, le ministre de l'Ecologie s'est dit sensible à ces arguments déclarant, la main sur le cœur, qu'il avait la plus grande admiration pour le travail fait par ces bénévoles : *« Ce sont les associations qui nous alertent, ce sont elles qui sensibilisent l'opinion publique (…) qui assurent la gestion de nombreux espaces protégés »*. Et, comble de cynisme, Lepeltier ajoutait : *« Je suis d'une certaine façon leur porte-parole au sein du gouvernement »*. A peine ces paroles étaient-elles prononcées que le dit ministre avalisait sans états d'âme les exigences de Sarkosy décidant de sabrer dans les crédits de son ministère. Pourtant, dans le cadre d'une enveloppe qui représente moins de 0,5 % du budget de la France, la réduction de ces crédits pour l'environnement ne joue que très peu sur les comptes globaux de la nation. En revanche elle a des effets dévastateurs sur le fonctionnement des associations.

Asphyxier les organisations

L'objectif n'est donc pas de faire des économies. Il est de s'attaquer à des organisations considérées comme gênantes en les démotivant et, si cela ne suffit pas, en les asphyxiant financièrement. On doit faire le lien entre l'attitude gouvernementale et les pressions qu'exercent sur lui les industriels, le Medef, les transporteurs routiers, les promoteurs immobiliers et autres adeptes de l'agriculture intensive pour lesquels les défenseurs de l'environnement sont des empêcheurs de polluer ou de bétonner en paix. Engagée il y a deux ans, relayée par de pseudo-écrivains ou journalistes « scientifiques » et portée par la précédente ministre de l'Ecologie, la campagne visant à démontrer que ces associations n'étaient pas crédibles (elles n'auraient pas un niveau scientifique suffisant, elles seraient les porte-parole de lobbys verts extrémiste, etc.) allait dans ce sens. On mettra sur le même plan les conseils qui leur ont été prodigués pour qu'elles évitent de communiquer trop bruyamment sur les sujets « chauds » (OGM, nucléaire, loi littoral, Natura 2000), le montant de leurs subventions pouvant en dépendre… Dans ce domaine comme dans d'autres, la reprise en main est à l'ordre du jour. Les perturbateurs doivent rentrer dans le rang. De gré ou de force.

Patrick D. MORVAN

Maintenir et consolider la solidarité

Les médias, le gouvernement et une bonne partie de la classe politique, les représentants du patronat nous répètent que l'assurance-maladie est inéluctablement en déficit et que ce déficit va croissant, que les prélèvements obligatoires (donc les cotisations sociales payées par les employeurs) sont insupportables et compromettent la croissance, qu'il faut réduire les dépenses de l'Etat, (donc les dépenses en matière de santé), pour réduire le déficit du budget. Les mêmes nous assènent qu'il faut mettre fin aux abus de ceux qui vont voir plusieurs spécialistes pour la même maladie, qu'il faut empêcher certains médecins de donner trop de congés de maladie (de même qu'ils nous incitent à faire la chasse aux faux chômeurs qui seraient les responsables des difficultés de l'Unedic), comme si c'était là la source des maux du système d'assurance-maladie !

Oui, l'assurance-maladie est en déficit, de plus de 10 milliards d'euro en 2003. Le déficit a été contenu de 1998 à 2001, en raison d'une conjoncture économique plus favorable. Ce déficit est dû plus à une insuffisance de recettes qu'au problème des dépenses. La crise du financement du système de santé est due à la crise économique. L'emploi est une des clefs du problème de financement de l'assurance-maladie : 100 000 chômeurs en plus c'est 1,3 milliard d'euro en moins pour la protection sociale, dont un tiers pour l'assurance-maladie ; une progression de 1 % de la masse salariale c'est trois milliards d'euro en plus pour la protection sociale. Il y a aussi des manques à gagner pour l'assurance-maladie représentés notamment par les dettes de l'Etat et des entreprises envers la Sécurité sociale d'un montant de 15,8 milliards d'euro (dont 3 pour l'Etat).

Ce n'est pas en France que les dépenses de santé sont les plus importantes. Elles représentent 9,5 % du PIB en 2001, part restée stable depuis 1993, même si elle a remonté en 2001 et 2002. La France vient au neuvième rang en Europe pour les dépenses de santé par habitant et au onzième rang parmi les pays de l'OCDE. En Europe, cette part est plus faible dans les pays de l'Europe du Sud où le niveau de vie est moins élevé et la prise en charge médicale moins développée ; elle est aussi plus faible dans les pays de l'Europe du Nord où la gratuité des soins est maintenue (mais récemment contesté par les milieux d'affaires), contrairement à bien des pays occidentaux, et où l'effort de prévention est beaucoup plus développé. Par contre, aux USA, où le recours à l'assurance privée est la règle dominante (73 % des dépenses médicales) les dépenses de santé représentent 14 % du PIB ; en outre, les indicateurs de santé y sont médiocres et 45 millions d'habitants n'ont aucune assurance-maladie…



En fait, le discours mettant en cause les prélèvements obligatoires, les dépenses publiques, est un des éléments du discours néo-libéral qui s'est répandue dans les pays occidentaux depuis le début des années 70. Il met l'accent sur la diminution des impôts (ce qui profite aux milieux aisés), pratiquée par la gauche plurielle comme par la droite, mais la baisse des ressources fiscales ne peut qu'entraîner un déficit du budget, à moins de tailler dans les dépenses pour le service public, parmi lesquels ceux de santé publique, indispensables aux moins riches. Déjà les inégalités s'installent en matière de santé : le secteur 2, à honoraires libres, a contribué à l'expansion des dépenses, les dépassements d'honoraires étant remboursés par les assurances complémentaires ; mais ceux qui ne bénéficient pas de celles-ci ont parfois du mal à trouver un médecin en secteur 1 ; il se crée ainsi une médecine à plusieurs vitesses. Alors qu'est dénoncé le « trou de la Sécu », le gouvernement fait d'ailleurs des concessions aux médecins et chirurgiens libéraux, ce qui n'est pas aller dans le sens des économies !

Les augmentations du ticket modérateur ont accru la montée des inégalités dans l'accès aux soins. Le taux de remboursement par le régime général s'est élevé jusqu'en 1983 pour dépasser 80 % ; il diminue depuis et est d'environ 72 % aujourd'hui, au 17e rang parmi les pays de l'OCDE, au dernier rang parmi les pays de l'Europe des Quinze. Le financement par les mutuelles augmente ; la part des dépenses à la charge des ménages diminue, mais au prix d'un renoncement aux soins, en rationnant de fait les plus pauvres : plus du quart de la population renonce à des soins médicaux pour des raisons financières ; six millions de personnes n'ont pas d'assurance complémentaire. Les populations les plus pauvres peuvent bénéficier de la CMU de base gratuite (il existe aussi une CMU complémentaire) au-dessous d'un seuil par ménage, couverture minimale accordée à tous, au travers d'un « panier de soins », mais le développement des assurances complémentaires paraît inéluctable. En même temps que l'accroissement des inégalités sociales en matière de santé, les inégalités géographiques se sont accentuées, le rationnement des soins a étouffé les hôpitaux publics, de nombreux services hospitaliers de proximité ont été fermés, le *numerus clausus* (desserré par l'actuel gouvernement) a entraîné une insuffisance du nombre de médecins et de personnels médicaux (et l'on ferme des lits hospitaliers en été par manque de personnels !).

Les réformes fondées sur la maîtrise comptable des dépenses, comme les réformes structurelles, mises en œuvre depuis plus de dix ans ont échoué, sans doute parce que l'on s'est davantage attaqué au problème

des dépenses qu'à celui des recettes. L'on est portant en train d'en remettre une couche. La commission Chadelat (du nom d'un collaborateur de Claude Bébéar, dirigeant des assurances Axa, partisan du rôle accru du secteur privé) prévoit un système de soins à plusieurs étages, fondé sur le postulat du déficit insurmontable de l'assurance-maladie avec l'organisation actuelle, avec un système de soins à plusieurs vitesses : une assurance-maladie obligatoire (AMO) gérée par les Caisses primaires, une assurance maladie complémentaire de base (AMCB) facultative, mais avec des incitations à y souscrire (crédit d'impôt,déjà mis en place à cette fin, ou allocation personnalisée ou chèque santé), gérée par les mutuelles ou les assurances privées qui souhaitent en exclure les CPAM et enfin une « surcomplémentaire » de santé entre les mains des assurances privées. Certaines dépenses seraient prises en charge par l'AMO (panier de soins remboursés à 100 %), d'autres par l'AMO-AMCB. dans le cadre d'une couverture médicale générale (une sorte de CMU complémentaire généralisée), d'autres (« petits risques » ?) par l'AMCB et d'autres enfin par les « surcomplémentaires » des assurances. C'est évidemment là institutionnaliser une médecine à plusieurs vitesses, remettant en cause le principe de la solidarité et de l'accès de tous aux soins. Le rapport de la commission Coulomb (du nom du délégué général de la Fédération hospitalière privée) encourage la tarification à l'activité (votée à la fin 2003 par la majeure partie des socialistes et la droite et maintenant mise en place) qui gomme les inégalités entre les deux secteurs hospitaliers, avec disparition à terme de la carte sanitaire et faveur donnée aux établissements privés « performants ». La logique du marché de la santé se développe.

La théorie dominante présente la dépense de santé comme un « poids » pour l'économie et le financement par des prélèvements obligatoires comme un handicap pour l'économie. Pourtant, si les dépenses de santé augmentent avec le développement économique, elles sont aussi un facteur de développement économique et social. Le secteur de la santé représente 9 % des emplois et près de 10 % de la richesse nationale ; les hôpitaux sont des employeurs importants. Avec l'augmentation du niveau de vie, avec l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, les dépenses de santé augmentent. Il est nécessaire de faire des réformes audacieuses pour maintenir un système de santé solidaire et efficace, en partant des besoins réels de la population au lieu de chercher vainement une maîtrise comptable des dépenses qui masque en fait (à peine) les appétits des sociétés privées, en renforçant l'assurance-maladie, en promouvant la santé pour tous et la réduction des inégalités actuelles et en rejetant la politique mise en place par le gouvernement.

A cette fin, l'Union démocratique bretonne (UDB) se prononce pour une politique de santé en plusieurs points :

– réorienter le système de soins vers la prévention qui, en 2001, ne représentait que 2,4 % de la dépense courante de santé. On n'en prend pas le chemin, avec l'espacement, décidé cet été, d'un à deux ans, des visites médicales assurées par la médecine du Travail (il y a le discours et il y a la réalité !) ; le retard de la prévention lèse davantage les milieux plus défavorisés et augmente les inégalités.



– développer le rôle de pivot des médecins généralistes ; mais ils ne sont maintenant pas plus nombreux que les spécialistes ; et très inégalement répartis sur le territoire, d'où la nécessité de mesures incitatives pour remédier à ce déséquilibre géographique.

– rechercher l'efficacité des dépenses de médicaments et de biens médicaux par le recours aux génériques (qui ne représentent que 9 % des médicaments utilisés) et par une autre politique du médicament (la campagne pour inciter les médecins à prescrire moins d'antibiotiques, souvent inutiles, a eu des résultats concrets . Alors que la part des dépenses d'hospitalisation et de soins ambulatoires a diminué depuis 1980 ou 1990, celle des médicaments a continué à augmenter (+ 9,5 % en 2000) et celle des biens médicaux encore plus (+ 13,7 % en 2000).

– développement des centres de santé, de la médecine de groupe, des réseaux ville-hôpital associant médecine ambulatoire et médecine hospitalière avec hospitalisations à domicile ; reconnaissance du rôle des associations dans les services de proximité ; cela implique sans doute de nouveaux modes de rémunération, à côté du paiement à l'acte, mode prédominant aujourd'hui.

– gestion hospitalière plus efficace et plus démocratique en couvrant les besoins en postes ; une régionalisation bien conçue, différente de celle prévue par Raffarin, doit permettre une meilleure connaissance des besoins sur le plan local et la mise en place de mécanismes de compensation entre régions, ainsi que la suppression des ARH.

– une gestion démocratique des caisses d'assurance-maladie et du système de santé, à l'opposé des décisions prises aujourd'hui par le gouvernement ou par les parlementaires sans véritable débat démocratique.

– une réforme du financement avec cotisation sur les revenus financiers (hors épargne populaire) des ménages (70 milliards d'euro) et ceux des entreprises et des institutions financières (165 milliards d'euro en 2002. Avec un prélèvement au même taux que celui des salaires cela ferait 20 milliards d'euro pour le régime général ; modulation du taux de cotisation patronale à partir d'un ration masse salariale / valeur ajoutée pour ne pas pénaliser les entreprises créant des emplois.

Si l'on veut maintenir la solidarité mise en place après la seconde Guerre Mondiale, à une époque où le pays était affaibli, il importe de sortir du rationnement comptable que veulent nous imposer les gouvernements en place depuis plus de dix ans, en ouvrant en fait (mais sans le dire) le service de santé à la privatisation et de remplacer cette politique par la mise en place d'un ensemble de réformes audacieuses. Cela est possible.

Yves JARDIN



UN SÉNATEUR RÉCEMMENT ÉLU FAIT UN GESTE EN DIRECTION DE LA JUSTICE...



La fin d'un monde

Pourquoi ne pas annoncer la terrible nouvelle ? Le monde développé est engagé dans une impasse et se refuse à reculer, pour emprunter une route plus sûre vers un avenir moins sombre. Pire, il entraîne chaque jour dans son sillage criminel de nouveaux candidats à la fuite en avant. L'exemple de l'économie du pétrole nous offre probablement la meilleure illustration d'un suicide planétaire programmé.

Comme ils sont rassurants, les experts ! Le baril à 50 dollars n'interrompra pas la croissance mondiale. La production de 83 millions de barils par jour suffit à contenter la demande actuelle, même si la Chine a augmenté sa consommation d'or noir de 40 % depuis le début de cette année. Pour être honnête, il convient de préciser que ces experts béats d'optimisme ne nous parlent pas de n'importe où. Ils sont économistes auprès du FMI ou de la Banque mondiale, au sein de grandes banques telle la BNP-Paribas, ou juchés sur les derricks érigés par les « majors » du secteur. Disons-le brutalement : ces experts-là ont une vision courte basée sur des schémas dépassés. Ils sont payés pour faire tourner sur de puissants ordinateurs leurs modèles macro-économiques construits sur l'idée de la croissance infinie. On les rémunère grassement pour qu'ils profèrent des incantations apaisantes, non afin qu'ils tirent des sonnettes d'alarme inquiétantes. Jamais, on ne se demande si on ne nourrit pas là des bouches inutiles quand la question se pose si souvent pour le moindre des salariés ordinaires... Il n'existe pas de sureffectifs chez les experts « tant mieux ». Le FMI basé à Washington ne compte pas moins de 1 500 économistes sillonnant la planète pour y uniformiser discours et stratégies. Bref, tout ce petit monde a intérêt à ce que rien ne change. Les « décideurs » politiques les suivent aveuglément, quand ils ne les poussent pas à trahir la vérité de l'expertise.

Bien sûr, il est d'autres experts – qui parfois répugnent à revendiquer ce titre galvaudé – se sentant idiotement investis d'une mission : brandir la menace du chaos à laquelle le commun des mortels est d'abord porté à ne pas croire. On ridiculise facilement ces experts « tant pis». Comme on a bien tort ! Quelle est la menace ? Quelques vérités sont très mauvaises à dire et à entendre. Le temps du pétrole bon marché est derrière nous. Pour satisfaire la demande présente, tous les robinets puisant dans les réserves facilement exploitables sont grands ouverts. Faire face à la demande future – probablement en hausse sensible – sachant que les réserves « faciles » vont progressivement être épuisées, nécessite d'exploiter d'autres réserves, épuisables elles aussi, dont le coût de production sera très élevé. Les prix flamberont et mettront en péril les modes de vie des sociétés dépendantes du pétrole. Allez, on nous a déjà dit cela en 1973 et 1979 lorsque l'OPEP multiplia le prix du baril par douze ! Oui, mais le problème est désormais différent et cette fois irréversible : la raison de la flambée des prix dans l'avenir sera géophysique, alors qu'elle n'était que géopolitique hier.

La dépendance à l'égard de ce visqueux liquide est oppressante. Prendre un bain chaque jour pendant un an suppose la combustion d'une tonne de pétrole. Produire une seule ramette de papier nécessite de brûler trois litres du même combustible. Il est aisé de multiplier ces équivalences énergétiques de nos besoins quotidiens petits ou grands. La liste cumulée en est terrifiante. Il est, en revanche, malaisé d'accepter l'idée que nous glissons ainsi allégrement sur une pente fatale. Toutes les productions agricoles intégrées au jeu du commerce mondial sont excessivement énergivores. Chaque fois qu'un pays en développement, cédant aux pressions du « consensus de Washington », décide d'insérer son économie dans le carcan de l'« Organisation commerciale du Monde », c'est un pas de plus qui est franchi vers l'épuisement pétrolier final. Aujourd'hui, la moitié de l'Humanité seulement – pays de l'OCDE, Chine, grandes villes des pays en développement – peut être considérée comme appartenant à l'économie mondialisée « surdépendante » de l'énergie fossile. Les planificateurs de l'avenir ont le souci inébranlable d'attraper dans leurs filets l'autre moitié de la population terrestre – soit trois milliards d'individus – qui ne saurait rester plus longtemps à l'écart du Progrès.

Deux obstacles s'opposent au coup d'arrêt de la délirante trajectoire. Comme les dénonciateurs du funeste destin de l'Humanité n'ont pas de plans de remplacement clés en main, on décrète la continuité obligatoire du voyage anomique vers un futur imaginairement radieux. L'intelligibilité des faits rigoureusement étudiés ne suffit pas aux hommes pour qu'ils imaginent ensemble, dénonciateurs avisés et « experts » repentis, un chemin différent vers demain. L'autre empêchement réside dans la croyance en une Science et des Techniques telles qu'elles sauveront l'Homme de la dramatique prédiction. Avant que le pétrole ne vienne à manquer, nous aurons trouvé les moyens de nous en passer sans dommages et inventé tout ce qui est nécessaire à la poursuite d'une route paisible. C'est sans doute à cela que songe George W. Bush quand il proclame que le mode de vie des Américains n'est pas négociable. Hélas ! C'est une chimère. Pis, c'est un crime.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

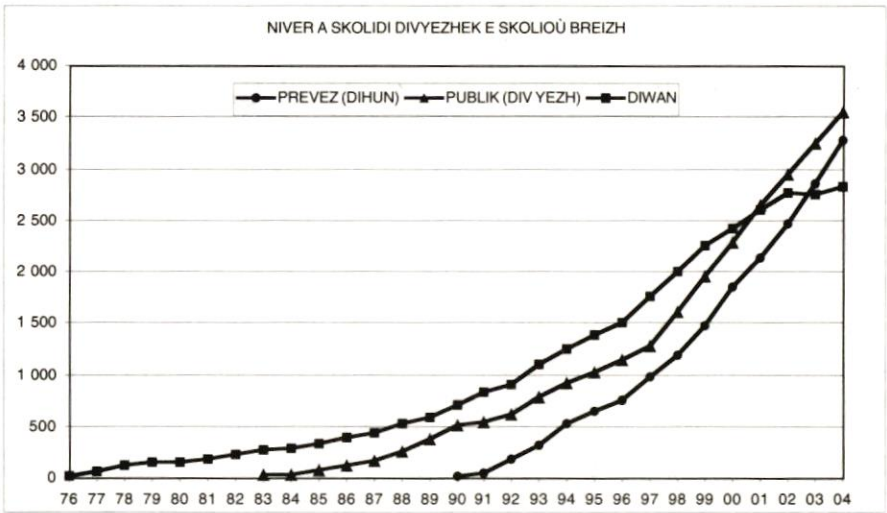
AN DISTRO SKOL 2004

Ar sifroù

Kreskiñ a ra niver ar vugale er skolioù divyezhek dalc'hmat. D'an distro-skol mañ ez eus 9 668 skoliad, da lavarout eo 795 skoliad muioc'h (+8,95%) eget warlene. Ma kavomp an niver brasañ a skolidi en deskadurezh-stad (Div Yezh) gant 3 549 skoliad (+8,76%), ez eo en deskadurezh katolik (Dihun) e welomp ar c'hresk uhelañ gant 2 834 skoliad (+15,14%). War-lerc'h ur bloavezh dindan ar bec'h, e adkav Diwan hent ar c'hresk gant 2 834 skoliad (+2,80%). Dek lec'h kelenn nevez a zo bet digoret, nav anezho e Breizh-Izel (5 gant Div Yezh, 4 gant Dihun) hag unan gant Diwan e Pariz. Ar gêr gentañ maez a Vreizh eo gant un deskadurezh graet e brezhoneg. Hevlene evel peb bloaz e vefe bet kreñvoc'h ar c'hresk ma ne vefe bet nac'het digeriñ skolioù nevez abalamour d'an diouer a gelennerien ha ma ne vefe ket bet da c'houzañv enebiezhoù a bep seurt, hini lod kelennerien unyezhek peurgetket pa ne fell ket dezho bezañ direnket en "o skol" gant un nevezinti. Mantret eo Div Yezh ha Dihun o kompren ez eus chomet ur c'hant bennak a skolidi, kement gant eil hentenn ha gant eben, o fri war ar gloued, abalamour d'ar mankoù-se.

Ar c'hevrat steuñv evit ober petra ?

Tri bloaz 'zo eo bet lakaet da dalvezout ar c'hevrat steuñv etre ar Stad hag ar Rannvro evit diorren ar c'helenn divyezhek. Skrivet ez eus bet ennañ e vefe stummet bep bloaz pevar ugent a gelennerien evit ar c'hentañ derez. N'eo ket bet sevenet an diviz-se. Skrivet ez eus bet ennañ e vefe roet da c'houzout d'ar familhoù petra eo an deskadurezh divyezhek. N'eo ket bet sevenet an diviz-se ivez. Petra bennak en em lakae ar Stad e karg evit terriñ an ezhommoù mod pe vod, e vez nac'het digeriñ skolioù nevez bep bloaz. Goulenn a ra an Akademiezh groñs ma vefe bodet ar skolajourien hag al liseidi e-barzh un nebeut skolajoù ha liseoù e pep departamant. Abalamour da-se e



vez rediet ar vugale a zo o chom pell diouto da zilezel an hentenn divyezhek. Lakaat a ra da gompren an dibab-se perak ez eus 5% nebeutoc'h a skolidi enskrivet er c'hentelioù brezhonek e skolajoù an deskadurezh-Stad. Dre chañs e kresk niver ar skolajidi en deskadurezh katolik (+22%) hag e Diwan (+9%).

Graet eo bet ar c'hevrat-steuñv evit degas un taol skoazell ha n'eo ket evit c'hoari taolioù kamm ouzh-penn. Abaoe ma 'z eo bet lakaet ar c'hevrat steuñv da dalvezout, tri bloaz 'zo bremañ, ez eus ur gresk a 9,39% pep bloaz well-wazh gant niver ar skolidi diyezhek. Perak sevel ur steuñv neuze ? Anat e tlefe dont d'ar Rannvro ne dalvez netra sinadur ar Stad.

Youl nevez ar Rannvro

Divizet ez eus bet gant an tuad kreñvañ nevez kaset e penn ar Rannvro e miz ebrel 2004 e vefe skoliataet e 2010 ugent mil a skolidi er c'hlasoù divyezhek. A-benn tizhout ar pal-se e vefe ret ober gant ur c'hresk a 13% evit pep hini eus ar c'hwec'h distro-skol da zont. Bez e vimp eviti, tizhet ma oa bet war dro 14% a gresk pep bloaz e-pad an eizh bloaz tremenet. Tu a vefe da vont pelloc'h zoken ma vefe kelaouet ar familhoù en ur mod sirius ha ma vefe lakaet war an dachenn muioc'h a gelennerien stummet. Ar wech kentañ e vefe e tiskouezfe Rannvro Breizh ur youl ken kreñv da gas war-raok kelennadurezh ar brezhoneg.

Kelennadurezh hor yezh a zo e-kreiz c'hoari politikel ar Rannvro. Un trec'h eo evit ar re a gas war-raok ar c'helenn-se rak un diviz a bouez evit diorren ar brezhoneg a zo bet sevenet. Daout ha kreñvoc'h e vo youl Rannvro Breizh eget dispriz ar Stad c'hall? Gwelet e vo ar bloaz a zeu.

Morvan JIKEL

Les adresses à utiliser

UDB

le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

« LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS »

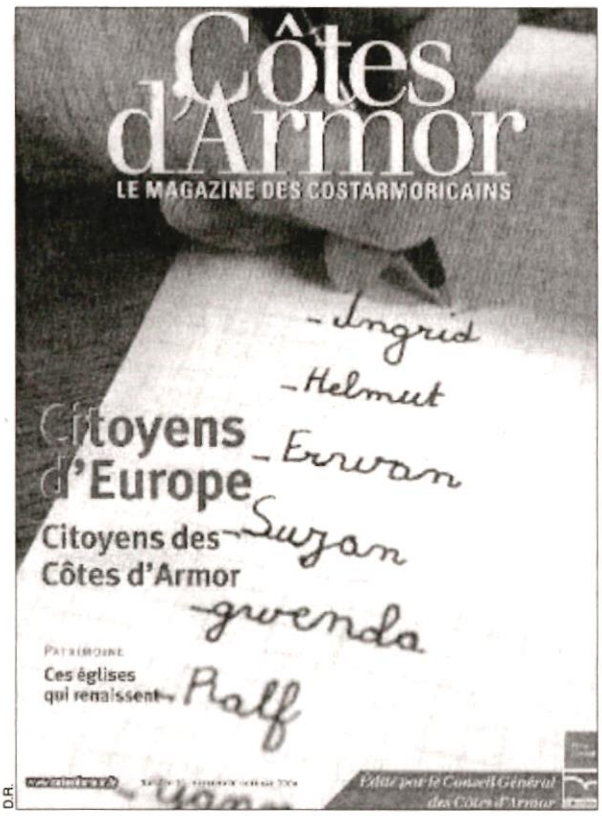
Kelaouenn kuzul Meur Aodoù-an-Arvor : Gallaouenn pe gelaouenn ? Plas ebet evit ar brezhoneg

Marteze ho peus bet tro da lenn, pe da gaout en ho poestoù lizheroù, gant ma vefec'h o chom e departamant « Aodoù-an-Arvor » kelaouenn miziek Kuzul meur an departamantse ; « Côtes d'Armor – Le Magazine des Costarmoricains » eo he anv. Ur gelaouenn 40 pajenn e liv, cheuc'h anezhi, tennet vez, war baper lufr, 250 000 skouerenn diouti bep daou viz. E penn ar c'huzul embann e kaver an Aotrou Claudy Lebreton prezidant ar C'huzul meur, ha tro dro dezhañ ur skipailh 13 den, kuzulierien departamant an holl anezhe. Ar gelaouenn a vez moullet e... Laval gant ti Image-Grafic.

Petra larin deoc'h diwar-benn spered ar gelaouenn ? Ar gwellañ tra eo reiñ deoc'h un tañva eus roll- pennadoù niverenn miz gwengolo hag here : Biozone : « La 4e plus importante foire bio de France à lieu à Mûr-de-Bretagne » n'eo ket an hini gentañ pe an eil eus Breizh anat deoc'h ? Conditions de travail : « ACT une expérience unique en France » Frañs atav. Sports : Une extraordinaire fête populaire : « 200 000 Costarmoricains pour accueillir le Tour de France » nag a dud o tont eus an departamant, breton ebet o tont eus broioù all Breizh ?

Hag ar brezhoneg emit-hu ? Kavet am eus roud dioutañ war golo ar gelaouenn da skeudennaouiñ an titl bras zo war e c'horre « Citoyens d'Europe » skrivet e ruz, « Citoyens des Côtes d'Armor » skrivet e glas war ur foñs gwenn. Dindan ar skriturioù-se e kaver an tri foz e brezhoneg : Erwan, Gwenola ha Yann anezhe. B'emaint e-mesk un aridennad anvioù bihan all ; Ingrid, Helmut, Suzan, ha Ralf. Setu tout evit ar brezhoneg ; kaer 'm eus bet klask e pep korn ar gelaouenn ne 'm eus ket kavet hiroc'h.

Petra dalv ar brezhoneg 'vit ar strollad Aotrounez-se a zo e penn ar gallaouenn ? Perak ur strobad anvioù bihan skrivet en hor yezh ha lakaet war wel e-mesk anvioù-bihan eus Bro-Saoz ha Bro-Alamagn ? Taolomp ur sell war klozadur pennadstur ar gelaouenn gant an Aotrou Claudy Lebreton. Dañvez ar pennad eo donidigezh stank ar Saozon en departamant, sed-aze : « Pour employer un mot typiquement anglais, je dirais qu'un nouveau « challenge » se présente à nous : celui de l'accueil et de l'intégration de ces familles qui, à bien des égards, participent au développement local et au dynamisme de nos territoires. » An dibab gerioù eo hini un departamantelour eus ar re c'hredusañ « local », « territoires »... Met en tu all da-se e tiskouez splann emañ echuet evitañ « intégration » ar Vretoned hag ar vrezhonegerien, n'eus ket dioute ken. Tro ar Saozon vo da vezañ « integret » ha da vezañ gall penn kil ha troad evel ma oa c'hoarvezet gant hon tadoù hag hentadoù.



D.R.

E miz du ec'h en em vodo Kuzul rannvro Breizh. Kaoz vo e-kerzh ar vodadenn-se eus sevel ur « Steuñv dioren ar brezhoneg ». Emañ o soñj dilennidi ar strollad « UDB - An tu kleiz nevez » goul groñs gant Jean-Yves Le Drian e vefe « rannvroelet kelennadurezh ar brezhoneg » Da lâret e vefe « roet » gant ar Stad. Galloudoù hag arc'hant d'ar rannvro, evit kas da benn vat ur politikerezh nevez 'vit ar yezh.

Peseurt pouez eo hini J-Y Le Drian ha J.P. Thomin er PS e Breizh ? Ar vroadelourien-republikaned doare Claudy Lebreton a zo stank anezhe e metoù ar PS e Breizh. Neuze e ramkimp-ni bezañ skoaz ha skoaz gant hor dilennidi da lâret eo harpañ anezhe met ivez degas da soñj dezhe ne c'hello ket hor yezh gortoz 20 vloaz c'hoazh a-raok kaout ul lañs nevez. Bremañ eo e ranker pegañ 'barzh, a-raok votadegoù 2007, war-lerc'h ar PS n'en do ket ezhomm eus votoù an emsav sevenadurel pe bolitikel ken. Tri bloavezh 'vit gounit ur statud evit hor yezh. Deomp-ni holl eo da vezañ prest da gregiñ e-barzh evit saveteiñ ar brezhoneg.

Herve AR GALL

KEZEG-RADEN
Reuz an natur

Diskaret ez eus bet trevadoù war nouspet milion a zevezhioù arat gant ar c'hezeg-raden pirc'hirined. Tizhet eo bet gant an amprevaned noazus meur a vro eus Afrika hevlene, er Sahel hag er Maghreb ha klask a ra ra ar broioù-se taliñ outi a-gevred. Lakaat a ra an Istor da gompren e ranker stourm war an dachenn etrebroadel evit bezañ efedus ha kaout un disoc'h padus d'ar gudenn.

Ne vez ket noazus ar c'hezeg-raden pa vezont gant o mod bevañ a-strew. Mont a reont da amprevaned disheñvel o stumm pa vezont lakaet da vevañ a-stroll. Koll a reont neuze o liv azglas evit dont da vezañ teñvaloc'h. Kreskiñ a ra o ment hag o naon, ha kalz kreñvoc'h e teu o eskell da vezañ, ar pezh a lakaa anezho da veajiñ pell. 80 milion a amprevaned a zo neuze dre Gilometrad karrez ha gouest e vezont d'ober 130 kilometrad hent bemdez. Distrujet e vez parkeier dindan un nebeud munutennnoù ganto rak debriñ a ra ar c'hezeg-raden deuet d'o ment ur pouez boued koulz hag o hini bemdez, da lavarout eo bep a zaou c'hrammad. Taget e vez an holl seurtoù plant gant an amprevaned-se. E 1956 e voe debret ganto zoken rusk ar gwez orañjez. Un endro resis a zo ezhomm evit tremen eus an eil stumm d'egile. E meur a gornad e c'hell ar c'hezeg-raden mont gant o mod bevañ a-stroll ha n'eo ket dre ret ar re o deus da c'houzañv o freuz ar muiañ. D'ar mare ma ne c'helle ket an dud gortoz an disterañ sikour digant an estrenvro e veze an darvoud-se eus ar re grisañ evit ar poblañsoù. Pa veze distrujet etre 80 ha 90% eus an eostadoù, e veze falc'het nepell war-lerc'h kantadoù a viliadoù a dud hag a bennoù chatal gant an naonegezh.

Hiziv an deiz e c'heller dre chañs strinkañ danvezioù lazh-amprevaned war an alouberien askellek, met koustus kenañ e chom un hevelep dibab evit ar braz eus ar broioù a rank taliñ outi ha goulennet e vez digant meur a aozadur etrebroadel kemerout perzh er stourm, evel Bank Afrikan an Diorren, Aozadur ar Broadoù Unanet evit ar Boued hag al Labour Douar pe Aozadur Bedel ar Yec'hed. Dañjerus e c'hell bezañ ivez an danvezioù lazh-amprevaned evit an dud rak boaz int da zebriñ ar c'hezeg-raden marv ha d'o gwerzhañ evel boued er marc'hadoù, kement a broteinoù a vez degaset gant o c'hig. Un aloubadeg a oa bet e 1986 hag unan all e 1993, met ne oa ket bet tizhet an trevadoù en o sav. Betek-hen e teuent eus o c'hornadoù paotaat hañv d'an diskar amzer, war-lerc'h an eost, met ar wech-mañ int erruet kalz abretoc'h, pa oad o hadañ.

Freuz kezeg-raden en Europa

Ur mare a zo bet e c'houzañve Europa an Hanternoz ivez an aloubadegoù drastus-se. E 873, e voe tizhet meur a vro eus Europa ar C'hornôg gant freuz ha reuz ar c'hezeg-raden. Lakaat a ra ar skridoù da gompren e voe un darvoud dic'hortoz evit tud ar mare. Tremen a reas ar c'houmouladoù raden-kezeg marnaoniet a-dreuz Germania, Galia, Italia ha Spagn. Meneget e veze er skridoù aloubadegoù all met biskoazh war un dachenn ken ledan. Rouez e veze seurt aloubadegoù drastus, padus gwechoù 'zo, ha tizhet e veze lod kornadoù kalz muioc'h eget reoù all. Gouzañvet e voe freuz ar c'hezeg-raden gant kornadoù eus Frañs e 873 evel ma vez skrivet uheloc'h, met ivez e 941, 1031, 1338, 1353, 1363, 1373, 1553, 1556. Kalz aloubadegoù amprevaned a voe ivez en Alamagn etre 1338 ha 1543, hag e Rusia ar Reter etre 1473 ha 1553. Evel just e soñjas d'an dud e oa an darvoudoù spontus-se kastizoù degaset gant kounnar Doue. Start e veze stourm ouzh un hevelep gwalenn. Klasket e veze distruj ar muiañ posubl a vioù hag a breñvedennned.

Rouesoc'h rouesañ eo deuet an aloubadegoù kezeg-raden da vezañ en Europa pa ne gave ket mui an amprevaned-se an endro a lakae anezho da gaout o stumm distrujus. Ouzhpenn kant vloaz 'zo e paouezas trepas stêr Danav hag an hent en hanternoz menezier Karpat da vezañ implijet gant ar c'houmouladoù kezeg-raden. Soñjal a ra d'an Istorourien eo marteze efed dic'hotoz an aon rak an Durked. Lakaet e voe gant impalaerien Aostria miliadoù a soudarded hag o familhoù da drevadenniñ un takad war an harzoù etre Mor Adria ha Galisia a-benn mirout ouzh an Osmaniz da genderc'hel da astenn o beli pelloc'h pellañ en Europa. Distrujet pe bihanaet e voe evit-se kalz a baludoù evel, da skouer, ar Vidovajèr Meer en em astenne war eizh kant a gilometradoù karrez. Kilañ a reas ivez ar stepennoù hag al lanneier pa voe lakaet douaroù dindan gaodeier deliek. Ar c'hemm degaset e glebor ar c'hornadoù-se gant an dibaboù strategel-se a voe kreñv a-walc'h evit mirout ouzh ar c'hezeg-raden a gaout o stumm noazus. Efed astenn an trevadoù er Stepenn Bontek, e Rusia ar Su hag e Krimea e vefe bet ivez.



D.R.

Kezeg-raden pirc'hirined war ar mell bras.

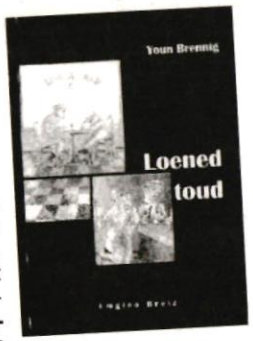
Skouer Europa a laka da gompren ne vo ket lakaet un termen padus d'an aloubadegoù a ziskar kement a drevadoù hiziv an deiz e meur a dolead war an douar, hep kemm an endro a laka anezho da vevañ a-stroll.

Paol AR MEUR

●

Les ravages des criquets pèlerins dans le Tiers-Monde. Un fléau que connut l'Europe du Nord jadis.

An istor hag istorioù



Emgleo Breiz a ginnig deomp ul levr goapus : « **Loened toud !** » Ul levr a blijo d'ar re hag a zo dedennet gant al loened. A bep seurt. Al loened gouez, al loened savet gant al labouerien-douar hag ar re deut da vevañ asambles gant an dud, en o zi ! Evit ar plijadur.

Skrivet eo bet al levr-mañ gant Youn Brennig. Lennerien **Brud nevez** o deus bet tu dija, da zeñvat labour ar skrivragner-mañ. Ganet e 1952, o komz yezh Banaleg, klasket gantañ pinvidikaat e vrezhoneg gant kentelioù-dre-skrid Andreo ar Merser : « **Ma helenner adaleg ar penn kentañ beteg pajenn diweza al leor-mañ** ». Kavet e vo e « **Loened toud !** » tregont danevell, tost d'an drederenn bet moulet e **Brud nevez** abaoe 1997.

Youn Brennig n'eo ket ur paotr trist. Fentus kontoc'h ar pezh a skriv ha fentus an doare da goñtañ. Gwell a ze evit e skolidi... Skrivañ a ra : « **Plijoud a ra din soñjal e tud ma bro, hag a zalh atao da vrezonega, kousto pe gousto, mod pe vod. Ha gand plijadur atao.** »

Notennoù berr a vo kavet e traon ar pajennoù. Evit un nebeut gerioù a gave dezhañ e oant gerioù nebeutoc'h anavezet gant brezhonegerien all. E vrezhoneg a blijo d'an holl. Neomp ket souezhet. Gant ur c'helenner evel Andreo ar Merser...

●



Lavaret e oa bet e vefe niverenn 245 **Brud nevez** un niverenn dreist-ordinal. Evel peb niverenn **Brud nevez** (nevez) al lodenn gentañ a zo un « doser ». Paseal an hanter eus ar gelaouenn. Ha war ur gudenn a bouez.

An taol-mañ, 60 vloaz goude darvoudoù skrijus 1944 eo bet dibabet evit an « doser » : «**Breiz dieubet** », dieubet evel, just diouzh ar Nazied.

« **C'hoant on-eus bet ni, e Brud Nevez, da boueza war ar poaniou o-deus gouzañvet ar vretoned e-keit ma oa o bro dindan dalh, ha war ar stourmou a zo bet renet ganto ive evid adkavoud al liberte** ».

Ha traoù da lenn... skrivet gant tud ampart.

Adkavet e vo, evel just, tammoù, eus pennadoù moulet dija evel, da skouer, eus « **Darvoudoù brezel va horn-bro** », Visant Seite. Pe eus « **Amzer ar vrezel kostez an Uhelgoad** », Jañ Mari Skragn, pe eñvorennou Désiré Camus, **(On nous appelait terroristes)** komzoù dastumet gant Mari Kermareg). Met ivez darvoudoù nebeutoc'h anavezet evel istor Denise Teou, eus Kemperle, « **Touzet gant an.. Almanted** ». Pe « **tri-ugent vloaz 'zo : ar rouedad « Var »**, kontet gant Bernard Cabon. Pe « **Plou-Yen, miz eost 1944** » kinniget gant Anna-Vari Arzur. Pe « **E Breiz-Veur e-pad ar brezel** », gant Hervé Danielou. Barzhonegoù troet e brezhoneg gant Naig Rozmor. Pennad Patrig Gouedig, « **Charles Foulon : euz ar Rezistañs da vojennou an Daol Grenn** ». Hag ul lodenn viban-tre eus pezh-c'hoari (Goulc'han Kervella, « **Brezel e Bro-Leon** » (bet moulet e niverenn 327, **Al Liamm**).

An doser-mañ a zo mat-kenañ evit ar re yaouank hag ivez evit ar re o deus bevet an amzer-se. Atav un dra bennak da zeskiñ.

●

Kenderc'hel a ra Mark Kerrain da embann levrioù a-benn skoazellañ ar re o deus c'hoant da zeskiñ pe da beurzeskiñ brezhoneg. Setu « embannadur Kresket Gouhere 2004 » : «**Komz a ran brezhoneg ouzh ma bugel** », gant da heul « **Geriaoueg vihan an dud vras hag ar sevel bugale vihan** ». War pajennoù gallek **Le Peuple breton** a gomz hiroc'h diwar-benn al levr-se.

Glaoda MILLOUR

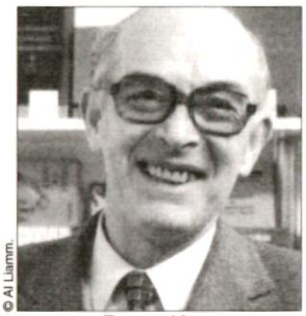
Brennig Youn. **Loened toud !** 173 p., 10,90 Euro. **Emgleo Breiz.**

Bud Nevez. Koumanant-bloaz, 6 niverenn, 30 Euro. 10 ru Kemper, 29200 Brest.

Kerrain Mark. **Komz brezhoneg a ran ouzh ma bugel.** 55 p., 7,50 Euro. Embannadurioù Sav-heol, 12 straed ar Rozeg, 35132 Gwezin.

AL LIAMM

Niverenn 344


© Al Liamm.

Ronan Huon

Mennet oa Tudual Huon, rener ar gelc'hgelaouenn, da embann un niverenn e koun e dad Ronan, a voe heverk e labour evit ar yezh hag al lennegezh. Hemañ a oa bet e youl krouiñ goude ar brezel 40, en ur mare diaes, ur gelc'hgelaouenn vrezhonek uhel he live evit kenderc'hel da vont war an hent digoret gant Gwalarn. Strivañ a reas da lakaat ar skrivagnerien barrek war ar yezh ha reoù yaouank da gregiñ en o fluennoù ha da enoriñ ar yezh en ur sevel skridoù a dalvoudegezh. A-hed tost da 60 vloaz e chomas e penn Al Liamm, o krouiñ ouzhpenn «Embannadurioù Al Liamm», a voe o labourioù kentañ reiñ d'an dud levrioù e brezhoneg eeun, d'ar vugale troidigezh oberennoù brudet er bed-holl ha d'ar grennarded testennoù da lakaat o empenn da labourat.

E kuzul-ren «Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien» e kemeras plas ivez, o tont da vezañ e rener bloavezhioù-pad. E penn kevredigezh ar skrivagerien e voe ivez.

Er gelc'hgelaouenn e voe e labour kavout, dibab, kempenn skridoù ar e all hag o embann, pezh ne lezas ket kalz amzer dezhañ da sevel oberennoù, hag eñ donezonet-kaer koulskoude. Daou levr danevelloù, «An Irin Glas» hag «Ur vouezh er Vorenn» hag ul levr barzhonegoù, «Evidon va-unan», a skrivas. Gant e zanevelloù avat ez eus un doare nevez ha modern-kenañ, er yezh hag e kinnigadur an testennoù, ur seurt «stream a consciousness» (red an emskiant), evel ma lavar Herve ar Bihan, un doare a sante o tiwanañ e meur a lennegezh estren, en hini saoz da skouer, o lakaat, e-giz ma tispleg Anke Simon, «an danevell vrezhonek da dizhout he oad-gour».

En niverenn ez eus tu da lenn un toullad skridoù diwar dorn Ronan, lod anezho chomet diembann pe raktresoù n'en doa ket bet tu da gas da benn, derou un deizlevr war e vuhez e Bro-Gembre (1947-1948), skrivet prim, d'o heul avat notennoù kentelius-tre. O soñj a ro Elen er Meliner, e bried, Tudual ha Gwenael, e vibien, Dan ar Wern, Herve ar Bihan, Yann-Ber Piriou, Per ar Bihan, Filip Oillo, Goulc'han Kervella, Yann Talbot ha Rita Williams, diwarbenn ar stourmer hag ar skrivagner.

Un tamm rebechig a rin avat, chom a ra ar gaoz bepred war Ronan Huon. N'eus nemet Per ar Bihan o tegas soñj d'an dud pegen bras e voe labour Per Denez evit Al Liamm hag o venegiñ skoazell efedus un hollad tud all (Unnek anv a ro Per ar Bihan). N'eo ket bet Ronan e-unan o kas warraok ar gelc'hgelaouenn, pell ac'han.

Ne vern penaos, eo dedennus-meurbet an niverenn ur pikol hini a 160 pajenn. N'eus ket kalz a lennerien, 'm eus aon, o priziañ evit mat ar prof dibar a zo, evit pep hini anezho, pep niverenn fonnus aozet gant Tudual Huon.

Al Liamm, koumanant-bud 25 euro, da gas war anv ar gelaouenn da Guzul ar Brezhonneg, 14 straed Louzaouenn an Hañv, 22300 Lannuon.

Marzhin GROGENNEG

Où va le Kosovo ?

La coopération du gouvernement serbe avec le Tribunal pénal international (TPI), qui juge en ce moment l'ancien dictateur yougoslave Milosevic, sont très tendues, surtout du fait du Premier ministre Kostunica, adversaire déclaré du TPI. Dans ces conditions cette non-coopération avec le TPI met la Serbie en mauvaise position avant d'aborder les négociations sur l'avenir du Kosovo, qui devraient avoir lieu en 2005.

En l'état actuel des choses, les partis politiques serbes du Kosovo, plus divisés que jamais, accumulant les désaccords politiques et les rancœurs personnelles, devraient boycotter les élections générales prévues dans la province le 22 octobre prochain. Il y a trois ans, les partis serbes avaient pourtant fait une entrée remarquée au sein du Parlement du Kosovo, mais la politique de coopération avec l'administration internationale de la province n'a pas porté ses fruits : les retours de réfugiés et déplacés serbes chassés du Kosovo demeurent nuls, les Serbes sont toujours privés de liberté de circulation et leurs enclaves ne jouissent d'aucune sécurité. Les émeutes de mars dernier ont sonné le glas des espoirs d'une "normalisation" de la situation au Kosovo.

Dans ces conditions, les discussions sur l'avenir du Kosovo risquent de s'engager dans les pires conditions : profondément divisé, le camp albanais sera tenté de se ressouder en faisant assaut de maximalisme, tandis que Belgrade n'a pas plus de politique lisible sur le Kosovo et que les Serbes locaux se sentent plus abandonnés que jamais.

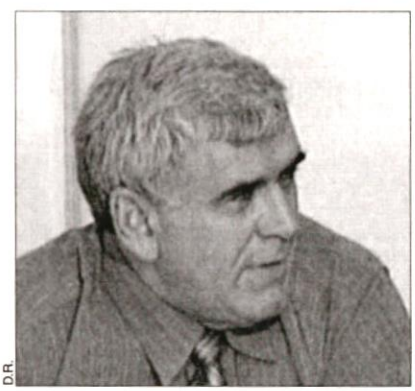
Six mois après les émeutes et les pogroms anti-serbes des 17 et 18 mars, la Mission des Nations Unies au Kosovo (Minuk) ressemble de plus en plus à un bateau ivre. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies à la tête de cette mission, le Finlandais Harri Holkeri a démissionné au mois de mai, officiellement pour raison de santé, et son remplaçant, le Danois Hans Petersen, a pris ses fonctions cet été. De l'avis de beaucoup de fonctionnaires internationaux, le nouveau chef de la Minuk aura pour tâche de fermer la mission, dont l'échec a été révélé par les événements du mois de mars.

On disait depuis longtemps déjà que la date de 2005 était retenue sur les calendriers européens et américains pour trancher le "statut final" du Kosovo. Les événements de mars ne devraient pas remettre en cause cette échéance. La cote mal taillée de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité, qui prévoit que le Kosovo soit placé "sous administration provisoire des Nations Unies", mais dans le cadre du respect "de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie", est de plus en plus critiquée, aussi bien par les Serbes que par les Albanais.

Les Serbes du Kosovo estiment que les Nations Unies et la mission de l'Otan au Kosovo, la KFOR, ont échoué à assurer leur sécurité, tandis que Belgrade réclame depuis longtemps une application stricte de la résolution 1244, qui prévoit théoriquement la possibilité du retour de l'armée et de la police serbes au Kosovo. Cette hypothèse est, bien sûr, inacceptable pour les Albanais, qui ne veulent entendre parler que d'indépendance.

Faute de ligne politique claire, la Minuk est depuis cinq ans ballottée au gré de ces revendications contradictoires. Dans le même temps, le transfert des compétences de la Minuk aux nouvelles institutions élues du Kosovo, déjà amorcée, prive la mission de sa raison d'être. Les émeutes de mars ont démontré que ce statu quo ne pouvait plus durer et l'on évoque de plus en plus une indépendance conditionnelle ou limitée dès 2005, avec le maintien d'un important contingent militaire international et d'une nouvelle mission civile de " monitoring " politique. L'Union européenne pourrait assumer les responsabilités actuellement dévolues à l'Otan et aux Nations Unies.

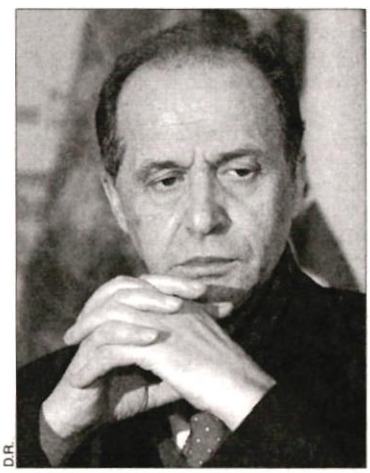
Pour leur part, les partis albanais mettent plus que jamais en avant leur revendication d'indépendance. La concurrence interne entre ces partis s'aiguise et la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, dominante depuis plus d'une décennie, pourrait être sérieusement concurrencée par les partis politiques issus de l'ancienne guérilla, notamment le Parti démocratique du Kosovo (PDK). La LDK a également essuyé une scission interne, sa vice-Présidente Edita Tahiri, ayant créé sa propre formation, l'Alternative démocratique du Kosovo, qui pourrait se rapprocher du célèbre journaliste


D.R.

Azem Vllasi, ancien responsable communiste du Kosovo, aujourd'hui leader du Parti social-démocrate.

Veton Surroi et du Parti social-démocrate, dont l'ancien dirigeant communiste du Kosovo Azem Vllasi vient de prendre la direction. Le bloc "modéré" qui est ainsi en train de s'esquisser pourrait représenter une autre concurrence sérieuse pour la LDK. Depuis quelques semaines, des communiqués anonymes menacent de mort des "traîtres" qui quittent la LDK, reflétant l'inquiétante radicalisation des oppositions qui agitent la scène politique albanaise, dans un contexte social également de plus en plus tendu : en juillet, les syndicats du Kosovo ont organisé d'importantes manifestations pour des augmentations de salaire, mais aussi pour l'indépendance immédiate du territoire.

Les Serbes du Kosovo restent cependant hostiles à toute option d'indépendance.


D.R.

Ibrahim Rugova leader historique du LDK.

Belgrade réclame la création de cantons autonomes serbes, et l'on évoque même la possibilité de créer ex nihilo de nouvelles agglomérations urbaines pour permettre le retour des 200 000 déplacés qui vivent toujours en Serbie. L'hypothèse d'une partition pure et simple du Kosovo ne peut toujours pas être écartée, la rivière Ibar formant alors une frontière entre le Kosovo albanais et le nord serbe du territoire. Cependant, les principaux monuments historiques et religieux serbes, comme les monastères de Gracanica et de Visoki Decani, ne se trouvent pas dans cette zone. De même, on estime que quelque 40 000 Serbes vivent toujours dans le centre de la province. Une éventuelle partition territoriale risquerait donc d'entraîner de nouveaux mouvements de populations. Les émeutes de mars ont déjà amorcé ce phénomène : le ghetto serbe du centre de la ville de Lipljan, à une vingtaine de kilomètres de Pristina, ne compte plus que 800 habitants contre 3 000 avant les émeutes, et les Serbes vendent leurs maisons, du moins celles qui n'ont pas été détruites et incendiées par les émeutiers albanais, sous le regard impuissant des soldats de l'OTAN…

Dans ces conditions, les discussions sur l'avenir du Kosovo risquent de s'engager dans les pires conditions : profondément divisé, le camp albanais sera tenté de se ressouder en faisant assaut de maximalisme, tandis que Belgrade n'a plus de politique lisible sur le Kosovo et que les Serbes locaux se sentent plus abandonnés que jamais.

De notre correspondant dans les Balkans,
Jean-Arnault DERENS

Alliance libre européenne : le nouveau parti européen est sur les rails

Ainsi que nous l'annoncions dans le numéro du "Peuple breton" de mai dernier, l'Alliance libre européenne, un des sept partis européens (distincts des groupes parlementaires), a été créé à Barcelone, le 26 mars dernier. Il groupe 27 partis dont, pour la Bretagne, l'Union démocratique bretonne.

L'un des critères de création d'un parti européen est de réunir, dans au moins un quart des pays membres de l'Union européenne (soit dans sept pays), des partis représentés au Parlement européen, dans les parlements nationaux, et dans les parlements régionaux. L'ALE réunit ces conditions : dans trois Etats elle compte des représentants au Parlement européen (Espagne, Royaume-Uni, et Lettonie, par la présence à titre individuel d'une députée lettone dont le parti n'est pas membre de l'ALE), dans deux Etats (déjà comptés) elle dispose de représentants dans les parlements nationaux (Espagne et Royaume-Uni) ; dans six Etats, non comptés jusqu'alors, elle dispose d'élus dans les parlements régionaux ou dans les conseils et assemblées de même ressort (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie, Pays-Bas) ; dans le cas de la France, l'élection de trois membres de l'UDB au Conseil régional de Bretagne et de deux membres du PNC à l'Assemblée de Corse a été un élément très important.

Le financement des partis européens sera assuré à 75 % par une ligne du budget de l'Union européenne et pour 25 % par le parti lui-même, cette part étant notamment couverte grâce aux cotisations des 27 partis membres, en fonction de leur niveau de représentation. En raison de ces nouvelles modalités de financement les cotisations des partis membres au parti ALE ont dû être augmentées.

Les candidatures des partis européens, pour être reconnus et pour pouvoir bénéficier de la subvention de l'Union européenne, devaient être déposées avant le 23 juillet, ce qui a bien sûr été fait pour l'ALE. La liste des partis européens retenus sera communiquée à la fin de septembre. Il ne devrait pas y avoir de problème pour la reconnaissance officielle de l'ALE.

L'ALE reste présidée par Nelly Maes, représentante flamande de Spirit. Elle sera secondée par Günther Dauwen (son ex-assistant parlementaire) et par Eva Mendoza (ex-assistante parlementaire de l'eurodéputé andalou Carlos Bautista). Jose-Luis Linazasoro restera coordinateur du groupe parlementaire de l'ALE et des relations entre le groupe et le parti. Les liens physiques entre les partis européens et le Parlement européen devaient être rompus au 23 juillet ; c'est pourquoi le siège de l'ALE est établi dans les locaux et au siège de Spirit à Bruxelles.

Le Bureau du nouveau parti s'est réuni à Bruxelles au début de septembre ; l'Assemblée générale s'y réunira au début de novembre. L'ALE maintient le cap. En tant que membre de l'équipage, souhaitons lui bon vent !

Y.J.

La représentation de l'ALE au Parlement européen est affaiblie

Après les élections européennes de juin dernier, l'Alliance libre européenne (Parti démocratique des Peuples d'Europe) compte cinq élus au Parlement européen qui forment une partie du groupe commun Verts-ALE contre neuf précédemment.

Quatre de ces élus appartiennent à des partis membres de l'ALE : Jill Evans (Galloise) du Plaid Cymru, Ian Hudghton et Alyn Smith (Ecossais) du Scottish national Party (SNP), Bernat Joan (Catalan) de l'Esquerra republicana de Catalunya (ERC) (qui laissera sa place à mi-mandat à une personne du parti basque Eusko Alkartasuna (EA), qui elle-même sera remplacée en fin de mandat par quelqu'un de la « Chunta Aragonese »). S'est ajoutée au groupe une députée apparentée de Lettonie, Tatyana Znadoka, du Parti pour les droits de l'Homme en Lettonie unie.



D.R.

Jillian Evans, député du Plaid Cymru.

A la fin de la précédente législature il y avait neuf députés de l'ALE au Parlement européen. Spirit, parti flamand progressiste, en coalition avec le parti socialiste flamand, n'a pas retrouvé son siège : Nelly Maes, présidente de l'ALE, candidate en sixième position sur la liste commune, n'a pas été réélue. Le député du BNG, Camilo Nogueira, n'a pas été finalement réélu : son élection en tant que troisième sur la liste Galeusca (avec la CiU catalane et le PNV basque) a été annulée à la demande du Partido popular (droite espagnoliste) qui a mis en avant le fait que des voix issues de l'émigration n'auraient pas été décomptées ; le recours introduit par le BNG n'a pas abouti. Le député du Parti andalou, Carlos Bautista, ne retrouve pas son siège, son parti n'ayant eu aucun élu au Parlement européen. Le député basque du PNV, Josu Ortuondo, réélu, siège maintenant, contre son gré, après décision de son parti (d'orientation centriste), dans les rangs du Parti des démocrates européens, fondé à l'initiative de F. Bayrou. Enfin, le Plaid Cymru, après la diminution du nombre de sièges au Royaume-Uni et au Pays de Galles a perdu son deuxième siège que détenait auparavant Eurig Wyn (qui n'était pas candidat en 2004).



D.R.

Ian Stewart Hudghton, député du SNP.

Les élus de l'ALE font partie au Parlement européen du groupe commun Verts-ALE, après la reconduction de l'accord passé en 1999. Ce groupe compte dans l'actuelle législature 42 députés (contre 47 dans la précédente). Dans l'accord de 1999, les deux composantes se donnaient notamment pour but de « construire une société respectueuse des droits fondamentaux et de la justice environnementale : le droit à l'auto-détermination, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture et à une qualité de vie élevée » et aussi, c'est d'actualité, de « réorienter l'Union européenne, qui est influencée exagérément par sa conception économique, au détriment des valeurs sociales et culturelles ».

Le groupe des Verts-ALE exprime des positions communes, comme récemment, la condamnation des transports de plutonium en Europe ou le soutien apporté à Nathalya Estemirova, militante russo-tchétchène, candidate au Prix Sakharov pour la liberté d'expression.

Mais les députés de l'ALE, qui disposent de leur organisation et de leur fonctionnement propres, peuvent s'exprimer et voter librement, et développer des positions minoritaires en session plénière. Ainsi, c'est aussi d'actualité, les élus du Plaid Cymru et du SNP ont souhaité voir l'Union européenne rester ferme dans son exigence de réformes en Turquie. Ian Hudghton, du SNP, a déclaré : « Le Parlement européen doit rester ferme en insistant pour que la Turquie fasse un réel progrès en matière de réformes démocratiques avant que nous puissions entamer des discussions sur son adhésion à l'Union européenne ».

Yves JARDIN

Un jour avec... Donner à découvrir la

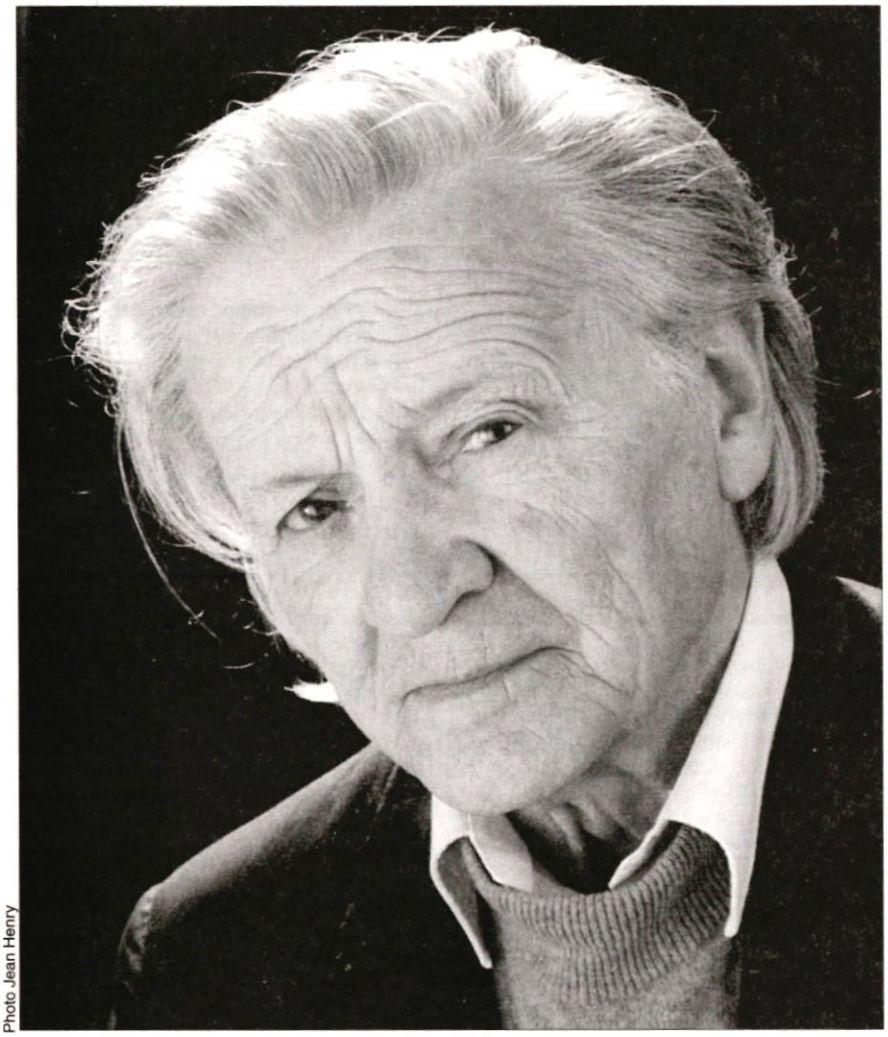


Photo Jean Henry

Jean Moign

Jean Moign dont le nom est pour toujours attaché à l'expression d'un authentique théâtre breton, est né en 1922, à Vitré, la ville de sa mère. La famille de son père, brestois et officier de marine, est originaire de La Martyre, près de Landerneau. L'ancien étudiant en architecture a été tout à la fois, de façon remarquable, comédien, décorateur, metteur en scène, auteur, soucieux d'offrir un théâtre populaire et de qualité, dans l'esprit d'un Charles Dullin, son professeur d'art dramatique, ou d'un Jean Vilar. Son engagement politique est moins connu. Au bureau politique de l'UDB, il a pris en charge la formation des militants. Ce n'est pas un hasard : Jean Moign, l'homme de théâtre, connaît mieux que quiconque l'interaction entre l'individu et le groupe ; Jean Moign, l'humaniste, a le souci de permettre à chacun de valoriser au mieux ses potentialités. L'œil bleu, gentiment malicieux, révèle la jeunesse d'esprit d'un artiste qui à 82 ans s'investit dans le théâtre musical Saje et Cie, créé par ses filles Isabelle et Corinne.

Le Peuple breton : ***Jean, tes origines familiales ont-elles quelque chose qui te prédisposait – ainsi que tes frères et sœurs, d'ailleurs – à embrasser la carrière d'artiste, qui plus est, d'artiste breton engagé ?***

Jean MOIGN : Sans aucun doute, pour ce qui est du métier. Pour mes parents, en effet, qui se sont connus par la musique et le chant, l'art et la culture étaient tout simplement indispensables. Notre enfance a été bercée par la musique classique et l'opéra. Avec mes frères et sœurs, nous avons fait du théâtre très tôt. Renée, Guy et moi avons continué. Pierre-Yves est devenu musicien.

Pour ce qui est de la dimension bretonne c'est plus compliqué. Mes parents étaient, disons, naturellement bretons, comme ça, sans plus. Mais en suivant mon père, nous avons connu tôt le dépaysement : Marseille et Bizerte : un autre monde, une autre culture... et puis il y a eu Paris. J'ai ressenti d'instinct l'importance de la diversité et, par contraste, redécouvert la Bretagne et son mystère, sa singularité, mais aussi l'injustice faite à sa culture, sans parler du problème social si lourd dans cette période d'après-guerre. Plus tard, j'ai adhéré au Mob qui m'est apparu comme un lieu de réflexion et d'action pragmatique, efficace dans le contexte de l'époque.

Le P.B. : ***Tu as, pendant de nombreuses années, fait la navette entre Paris et la Bretagne...***

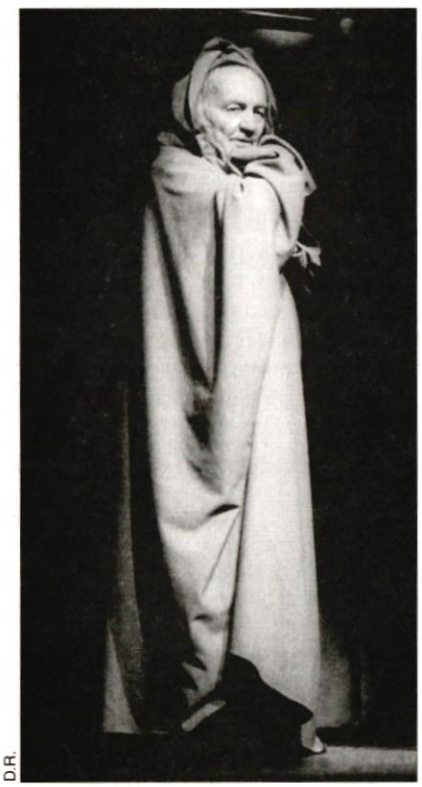
J.M. : Jusqu'en 1984, deux ans après la perte de ma compagne, Florence Lepage, emportée par un cancer foudroyant... Nous nous étions connus à Paris. Elle était danseuse dans la troupe de mon camarade, le mime Marceau. Ensemble, nous avons monté un spectacle de cabaret et music-hall que nous avons joué aux Trois Baudets et ailleurs. C'étaient des lieux d'apprentissage formidable. On y retrouvait, parmi beaucoup d'autres, Fernand Raynaud, Georges Brassens, Serge Gainsbourg. Tout ça jusqu'en 1963.

Le P.B. : ***1963-1983, deux décennies intenses et fécondes dans ta vie de comédien au service du***

Jean Moign culture théâtrale bretonne

théâtre en Bretagne et du théâtre breton...

J.M. : En 1963, avec la création du Théâtre populaire de Bretagne je réalisais mon plus grand et premier désir : permettre au plus vaste public de



D.R.

Jean Moign dans « Le Tribut de Nominoe » (Barzaz Breizh).

découvrir la culture théâtrale et la culture bretonne. Ce que ne faisait pas ou très insuffisamment, à mon sens, la Comédie de l'Ouest. Le chemin fut rude. Le soutien existait cependant, en partie grâce à mon engagement au Mob : appuis de Claude Boutier, de Yann Poilvet... et beaucoup d'autres. 1963, ce fut également la création du Festival de Locronan avec la mise en scène du « Gurvan » de Tanguy Malmanche, puis en 1964 du « Nominoë » de Jakez Riou et, en 1965, de « Bretagne légendaire » d'après le « Barzaz Breizh ». Malgré le succès *(NDLR : très grand succès)*, l'absence de soutien financier rendit impossible la poursuite de l'expérience.

Avec Florence, ma femme, et Claude Boutier, administrateur de la troupe, nous avons alors décidé de prendre le problème à la base, c'est-à-dire de réaliser des tournées régulières dans toute la Bretagne pour former progressivement un vrai et large public. En vingt ans, nous nous sommes produits dans plus de 80 centres culturels, 800 établissements scolaires, touchant près de 1 050 000 spectateurs avec quelque 45 spectacles différents, allant du classique au contemporain. En 1979, enfin, nous ouvrons à Montmartre le Centre d'arts celtiques. A côté de mes propres créations (« Appelez-moi Artur », par exemple), on programme de très nombreux artistes bretons : Bernard Benoît, Claude Besson, les Bleizi Ruz, Gérard Delahaye, Patrick Ewen, Yvon Etienne, Melaine Favennec, etc. De jeunes compagnies théâtrales s'y produisirent aussi, cela jusqu'en 1983.

En 1984 donc, retour définitif et complet au pays, à Inzinzac-Lochrist où le député-maire, Jean Giovanelli, mit à notre disposition une belle salle. Première création dès 1985, dans le cadre de l'année Victor Hugo : « Lucrèce Borgia » *(NDLR : Encore un gros succès)*. En 1986, Isabelle et Corinne ont créé leur propre compagnie...

Le P.B. : ***Que penses-tu de la politique culturelle actuellement menée en Bretagne ? A quel combat nous invites-tu pour demain ?***

J.M. : Depuis une dizaine d'années, nombre de lieux consacrés à l'art et la culture ont vu le jour, c'est vrai. Mais les programmes, aussi intéressants soient-ils, sont presque exclusivement consacrés à des productions extérieures à la Région ; la création artistique contemporaine d'ici est l'objet du même mépris, de la même obstruction que la langue et la culture bretonnes en général. Le développement culturel et artistique, aussi indispensable à la société bretonne qu'à toute autre société, doit répondre à une double nécessité : la sauvegarde de la langue et de la culture d'une part, l'accès à la vie culturelle et à l'expression artistique pour tous et donc le soutien aux artistes et chercheurs de toutes disciplines vivant ici.

Pour cela il faut absolument nous réapproprier la maîtrise du pouvoir culturel régional, confisqué par des structures administratives échappant à tout contrôle du citoyen et contribuable breton. La décentralisation culturelle, telle qu'elle est appliquée, n'a aucune conséquence positive sur le développement de la pratique et de la création artistique en Bretagne. Ce n'est ni du hasard, ni de la distraction, mais une volonté délibérée... Alors, contre les méfaits de cette politique désastreuse j'ai décidé d'entrer en politique avec ceux qui défendent les valeurs humanistes au service du peuple breton, c'est-à-dire l'Union démocratique bretonne.

Propos recueillis par
Herri GOURMELEN

Bulletin d'adhésion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

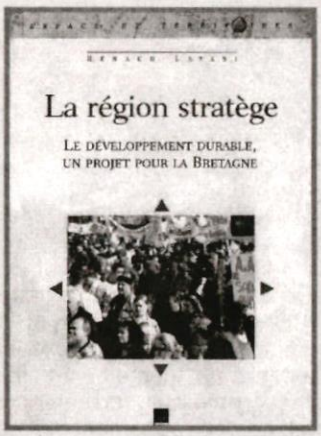
.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum, établi à l'ordre de « Sevel Arc'hant » (association de financement de l'UDB).

Rejoignez l'UDB !

✦ La région stratège



Parmi les quelques livres de qualité qui font le point sur la situation bretonne du début du XXIe siècle, celui de Renaud Layadi occupe une place particulière, car il propose les grandes lignes d'un projet de développement durable.

Bien structuré, l'ouvrage consacre une centaine de pages aux transformations économiques de la Bretagne des 50 à l'approche du XXIe siècle. Il analyse d'abord le projet du Celib, face à la crise de 1950, à la fois agricole, industrielle, humaine, appuyé sur un ouvrage fondamental, *L'Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne*, publié en 1956, rédigé par le géographe Michel Phlipponneau comme suite au premier « plan breton ». L'action régionale bretonne gagne en efficacité entre 1958 et 1962, le gaullisme n'ayant rien à proposer pour la Bretagne et le Celib, appuyé sur les centristes et soutenu par les autres, ayant plein de propositions à faire avancer. La croissance augmente les débouchés commerciaux : il suffit de produire et d'assurer trois fluidités : la terre, l'information, les marchandises. Obtenir une loi-programme pluriannuelle, c'était maîtriser le temps. Mais les élections de 1962, en donnant la majorité absolue des sièges de l'UNR réduisent les possibilités de pression, tandis que De Gaulle freine l'ouverture de l'Europe, dont les Bretons ont besoin. Après les conquêtes de 1959-62, la revendication économique bretonne est contrôlée et réduite, après le printemps breton de 1968 où le pouvoir accepte un « Plan breton ». Malgré cela, la Bretagne est en mouvement pour vingt ans, un vrai « miracle », avec l'essor industriel, notamment l'agro-alimentaire, l'électronique et l'automobile.

Mais le modèle aboutit à 4 crises, que l'auteur examine en 80 pages. Les pollutions, « la variable folle », des eaux, des sols, de l'air. Une prise de conscience tardive, des mesures inefficaces, des politiques territoriales inadaptées : quel échec !

La seconde crise, c'est l'altération de la cohésion économique et sociale, avec l'opposition croissante entre le « lobby intensif » agricole et les résidents « écologistes ». Troisième crise, la globalisation : le Gatt, l'OMC, les OGM, la réforme de la Pac, tout cela ébranle les acquis. Comme la perte de contact avec le consommateur. Avec ses fortes quantités et sa qualité moyenne, la production agricole bretonne est vulnérable, inadaptée aux demandes nouvelles et dégage peu de profits.

La troisième partie est consacrée aux stratégies dissymétriques pour un développement durable. L'auteur propose quatre principes : privilégier le développement compatible avec la préservation des actifs naturels, rechercher la création ou l'approfondissement d'un avantage comparatif régional, adopter des formes d'organisation cohérentes avec le projet territorial, multiplier les relais d'initiative et les formes d'expression démocratiques, domestiquer, enfin, l'intensification touristique.

Dans le domaine agricole, Renaud Layadi propose une stratégie, sans cacher les difficultés, comme pour le domaine maritime, lequel doit accorder une place accrue aux biotechnologies. Le livre s'achève par l'importance à donner aux nouvelles technologies. L'auteur voit la Bretagne comme l'artisan *« patient et inventif d'un polycentrisme européen »*. Il conclut sur l'importance de la dimension identitaire de la Bretagne. *« Cette identité permet aujourd'hui d'éviter le spectre d'un basculement d'une partie de l'électorat à l'extrême droite. Elle est également fondamentale lorsque la Bretagne choisira de s'adresser aux acteurs économiques pour mieux identifier ses produits ou pour conforter et attirer de nouveaux talents. La revendication de respect d'une identité bretonne n'est plus aujourd'hui le fait de nostalgiques d'un ordre ancien, elle est avant tout un adossement qui permet sereinement de regarder au-delà de l'horizon. »*

Même s'il laisse de côté les aspects institutionnels (pouvoirs, partition), Renaud Layadi mène une réflexion passionnante et documentée. Puisse-t-il la prolonger par une action efficace au sein de l'institution régionale.

Jean-Jacques MONNIER

(Pur, 298 p., 20 €).

✦ Je parle breton à mon enfant



Ce livre réalisé par Marc Kerrain est présenté ainsi : *« Ce livre repose sur deux idées principales : l'existence de la langue bretonne et donc la volonté du peuple qui la parle de la transmettre, d'une part ; le choix délibéré de certains parents de s'adresser à leurs enfants en breton d'autre part, et donc pour nous, bretonnants, qui avons fait ce choix avant eux, le devoir de les aider dans leur démarche. »*

L'auteur aide bien les parents dans diverses occasions de la vie quotidienne : « parler et découvrir », «activités », avec une présentation totalement bilingue. Il donne ensuite « une petite grammaire » avec quelques règles simples, un bon début avant d'essayer d'en « savoir plus ». Les dernières pages sont un « petit vocabulaire des parents », où les bretonnants, déjà « avancés » trouveront matière à apprendre.

Glaoda MILLOUR

(Ed. Sav-Heol, 55 p., 7,50 €, 12 straed ar Rozeg, 35132 Vezin).

✦ Le drap d'Émeraude

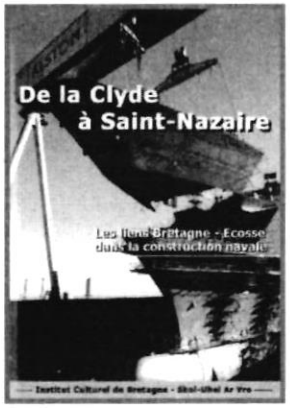


Le journaliste Patrick Béguier, dont on connaît les attaches bretonnes, a déjà été tenté par le théâtre. Cette fois, il publie son premier roman qui se passe autour de Dinard. Le héros est un journaliste gravement malade à son retour de Serbie, où il a couvert le soulèvement populaire. Il choisit de se faire soigner en Bretagne, là où sont ses souvenirs de jeunesse, ses attaches affectives. Souvenirs, rêves, délires de malade se mêlent dans une histoire subtile et ésotérique, sans nuire à l'émotion, ceci dans une écriture classique et élégante.

J.J.M.

(Ed. Jean Picollec, 220 p., 18 €)

✦ De la Clyde à Saint-Nazaire



Les liens Bretagne-Ecosse dans la construction navale, c'était le thème d'un colloque important tenu à l'automne 2003 à Saint-Nazaire, sous l'égide du Centre de recherche et de diffusion de l'identité bretonne et de l'Institut culturel de Bretagne. « Le Peuple breton » s'en était fait largement l'écho. Les actes du colloque sont maintenant disponibles sous la forme d'un élégant livre broché avec couverture en couleurs et avec une iconographie abondante. Ils rassemblent les communications et d'autres textes intéressants, telle la lettre d'encouragement de Pamela Conover, PDG de la Cunard, les condoléances du Parlement écossais à la ville et à la population de Saint-Nazaire, suite à la catastrophe de la passerelle du Queen Mary II. S'y ajoute une préface d'Yvonig Gicquel sur la place de Saint-Nazaire dans l'histoire maritime de la Bretagne.

On relira avec intérêt l'introduction d'Hubert Chémereau sur la « Celtic Connection » en matière de construction navale, depuis le chantier naval de John Scott jusqu'à l'achèvement du Queen Mary II. Des interventions spécifiques font ensuite le parallèle entre la Clyde et l'estuaire de la Loire sur le plan des constructions navales. Plusieurs textes tentent une perspective dont les pouvoirs publics, locaux ou non, devraient tenir compte, même lorsqu'ils ont feint de se désintéresser du colloque.

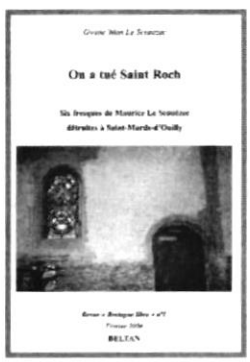
Les témoignages du Breton Raymond Kerverdo, ancien commandant du France, et du Gallois Ronald Warwick, premier commandant du Quenn Mary II, ne manquent pas, non plus, d'intérêt.

Un livre riche, y compris dans le domaine du développement économique, élégant, clair, qui témoigne de la qualité du travail des associations culturelles bretonnes… et de l'imprimeur.

J.J.M.

*(**Institut culturel de Bretagne,** 152 p., 15 €).*

✦ On a tué saint Roch



Gwenc'hlan Le Scouézec est furieux et indigné. Il explique pourquoi dans un livre de faits et de colère qu'il publie aux Editions Beltan dans un numéro 1 d'une revue « Bretagne libre ». Son père, Maurice Le Scouézec, avait réalisé, en 1933, dix grandes fresques pour la chapelle Saint-Roch à Saint-Mards-d'Ouilly, dans le Calvados, à la demande du curé de l'époque. En 1984, deux fresques disparurent. Quatre autres en 2003. Au total, six fresques évoquant la vie de saint Roch ont disparu. La municipalité les a fait détruire et remplacer par des œuvres nouvelles vagues, copies des anciennes, en arguant de l'humidité du mur…

Le livre reproduit les fresques et l'état récent des lieux, après le « crime ».

J.J.M.

(Beltan, 123 p., 12 €)

✦ Toutes les cultures de Bretagne



2004 est une année-bilan pour la Bretagne, parce qu'elle est arrivée à une situation de vivre dans la logique de développement mise en place par le Celib dans les années cinquante et l'arrivée de nouvelles forces politiques au gouvernement de la région tombe sans doute à point pour décider des changements profonds qu'exige une situation économique et environnementale extrêmement préoccupante. Ce n'est donc pas un hasard si au même moment, coup sur coup, deux ouvrages paraissent au printemps, l'un faisant le point sur l'économie bretonne, et l'autre sur la culture. Le premier de ces deux livres est une remarquable analyse des enjeux économiques de la péninsule et des possibilités de développement durable qu'elle recèle. Il s'agit de l'ouvrage de Renaud Layadi, « La région stratège, le développement durable, un projet pour la Bretagne », que nous recensons par ailleurs.

L'autre livre, qui fait comme écho au premier, mais sur le plan culturel, s'intitule « Toutes les cultures de Bretagne », aux éditions Skol Vreizh. C'est un ouvrage collectif qui fait le pari d'un état des lieux de la vie culturelle en Bretagne. De lecture claire, très documenté. Ce bel ouvrage s'adresse à un large public, désormais sensibilisé au formidable essor de ce secteur. Le pari de la qualité est tenu. Il y a d'abord cette introduction percutante de Jean-Christophe Cassard, historien médiéviste, qui s'interroge sur l'extraordinaire variété et vitalité culturelle des Bretons et de l'avenir de cette dynamique, dans la mesure où *« les Bretons de demain prendront en main leur destin d'une manière très résolue »*. A cette introduction répond l'étude finale de Michel Denis qui, s'inspirant des travaux de Jean-Michel Le Boulanger, de Ronan Le Coadic et des approches les plus sensibles d'Anne-Marie Kervern sur la question, conclut en s'interrogeant sur la notion d'identité et de ses enjeux pour les progrès de la démocratie.

Entre ces deux textes, un véritable inventaire de ce qui fait aujourd'hui la culture bretonne se présente sous différents chapitres : « Les Bretons chez eux » ; « Les Bretons entre eux » ; « Les Bretons et leurs arts » ; « Les dynamiques culturelles ». Chaque discipline est traitée par les spécialistes concernés, ce qui fait une série de signatures de qualité, même si des faiblesses apparaissent parfois dans certaines contributions. On y lira ainsi des textes signés René Le Bihan, Francis Favereau, Daniel Giraudon, Pierre-Yves Rhun, Daniel Le Couédic, François de Beaulieu, Jean-Jacques Monnier, Fañch Elegoët, etc.

Il faut saluer le joli travail réalisé par l'équipe de Skol Vreizh, qui a su proposer au public un ouvrage complet qui deviendra, n'en doutons pas, un livre de référence.

Jean ROUDAUT

(Pur, 296 p., 20 € ; Skol Vreizh, 368 p., 29 €)

Le quotidien turc *Hürriyet* refuse une annonce parce que le mot «kurde» y figure !

Le quotidien turc à grand tirage *Hürriyet*, diffusé en Europe, vient de refuser de publier une publicité payante destinée à informer ses lecteurs du programme de la rétrospective de dix films de Yilmaz Güney.

Cette rétrospective est organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort en exil, à Paris, de ce grand cinéaste, lauréat de la *Palme d'Or* au Festival de Cannes de 1982 avec son film *Yol*. Pour la première fois dix de ses œuvres sauvées de la destruction entreprise par la junte militaire turque des années 1980, pour la plupart peu connues en France, seront présentées au public au cinéma parisien *L'Archipel* du 29 septembre au 12 octobre 2004.

Le responsable parisien de ce quotidien avait donné son accord, mais la direction de l'édition européenne de *Hürriyet* y a apporté son refus parce que l'annonce comporte la mention *« organisé par l'Institut kurde de Paris »*.

Ce refus est intervenu le jour où un grand quotidien français publiait un supplément publicitaire de 16 pages à à la gloire de la « Turquie au seuil de l'Union européenne » et quelques jours après la déclaration du Commissaire européen a l'élargissement, M. Verhengen affirmant qu'*« il n'existe plus d'obstacle sur la voie de l'ouverture des négociations avec Ankara »*.

Au-delà des effets d'annonces et de mesures dérisoires (possibilité d'organiser des cours privés de kurde pour adultes et quelques minutes d'émission en kurde par semaine sur une chaîne d'Etat), la Turquie ne reconnaît toujours pas l'identité et les droits culturels fondamentaux de ses 15 à 20 millions de citoyens kurdes tout en revendiquant un quasi-état pour les 150 000 Turcs chypriotes. La plupart des media turcs approuvent cette politique officielle de dénis de justice pratiquée par Ankara. Cette politique de deux poids deux mesures va-t-elle être avalisé par la Commission européenne ?

R.L.

« Ya ! » parie sur l'info au goût de Breizh

« Keit vimp bev », l'éditeur bretonnant de Laz (29) et Yann-Fañch Jacq tentent un nouveau pari : créer un nouvel hebdo d'infos entièrement en langue bretonne, à l'image de l'expérience réussie des Occitans avec le titre « La Setmana «, qui tire régulièrement à 2 000 exemplaires depuis 400 numéros.

« Nous voulons montrer que la langue bretonne a encore un bel avenir en proposant, à ceux qui veulent l'apprendre et aux lecteurs déjà bretonnants, un journal fait d'articles courts rédigés dans un breton simple et accessible » déclare Y.F. Jacq qui envisage un journal diffusé surtout sur les cinq départements bretons, au tarif de 5 euro mensuels pour les abonnés. Il vient de sortir son n° 0, diffusé à 10 000 exemplaires.

Pour réussir son lancement, il faudra que « Ya ! » atteigne rapidement les 500 abonnés. Il pourra alors espérer des aides publiques, régionales peut-être… En voulant « créer des outils nouveaux pour permettre au breton de regagner du terrain », l'infatigable Yann-Fañch Jacq reste dans la ligne de ses précédentes réalisations, notamment en direction de la jeunesse bretonnante.

La démarche est bien intéressante et le PB ne peut que saluer avec plaisir le futur confrère « e brezhoneg penn da benn ».

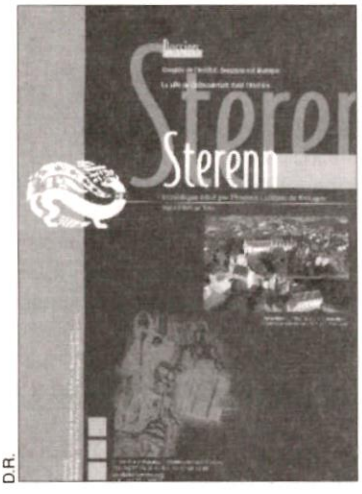
Pour contacter « Ya ! » : Keit vimp bev - 29520 Laz. Tél.02 98 26 87 12. Courriel : kvb@wanadoo.fr

Carnet

Naissance : Nous avons le plaisir de saluer le successeur du regretté "Bretagne des livres". Il s'appelle "Pages de Bretagne", est édité par le Centre régional du livre, basé à Quimper. Les moyens sont modestes pour une publication officielle : un directeur, Yannick Pelletier et deux salariés. Le journal destiné surtout aux professionnels du livre et de la documentation est très bien fait.

Décès : Nous devons hélas signaler aussi une disparition, celle de notre confrère "Bretagne Hebdo" qui a dû déposer les armes pour d'évidentes difficultés financières, malgré le courage de son directeur Yann Goasdoué. L'UDB n'a pas toujours eu à se féliciter du traitement qui lui fut parfois infligé dans les colonnes de B.H., surtout dans les débuts. Mais les choses s'étaient bien arrangées avec le temps et ce n'est jamais une joie de voir cesser une publication de presse, surtout bretonne. Et celle-là l'était particulièrement.

« Sterenn »



D.R.

L'Institut culturel de Bretagne (ICB) édite régulièrement sa publication "Sterenn", sous la direction de Bernard Gestin. La dernière livraison est bien intéressante avec deux dossiers, l'un sur le pays breton de Châteaubriant (44) ; l'autre sur un historique très complet de la distinction de l'Ordre de l'Hermine, créé en 1972.

La cérémonie qui s'est tenue à Châteaubriant le 25 septembre y est largement présentée, avec en premier lieu la biographie des récipiendaires de 2004, où nous avons le plaisir de ne voir que des amis : Marie Kermarec, de "Brud nevez" ; le musicien Pierre-Yves Moign ; le conteur gallo Albert Poulain ; Yann Goasdoue, l'animateur et le créateur de tant d'activités culturelles en Centre-Bretagne et notre camarade Yannig Baron, distingué pour son inlassable travail en faveur de l'enseignement du breton. Un dévouement qui le mena trois fois à faire grève de la fin pour cette cause et qui en fait aujourd'hui le président de l'association Dihun qui scolarise plus de 3 000 enfants au sein des écoles bilingues de l'enseignement catholique.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Quelques sites d'actualité bretonne de la rentrée culturelle et vestimentaire 2004.

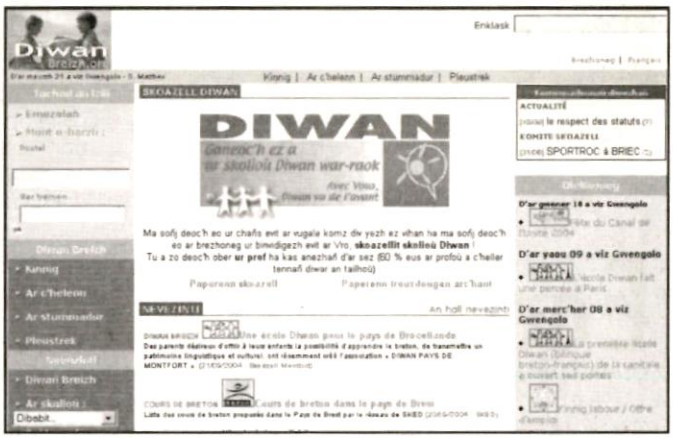
Skolioù Diwan

Mis en place depuis quelques années, le site des écoles Diwan rassemble un grand nombre d'informations sur l'enseignement du breton et la vie de l'association.

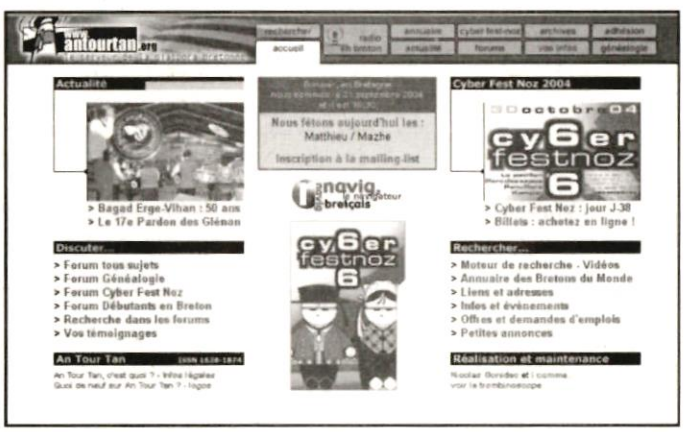
L'événement de la rentrée, pour Diwan, c'est l'ouverture d'une école à Paris. De nombreux communiqués de la page d'accueil font une large place à ce sujet.

D'autres nouvelles concernent les cours du soir de breton et un projet d'école dans le pays de Montfort.

Une liste des écoles permet d'obtenir des informations sur chacune d'elle.



www.diwanbreizh.org



www.antourtan.com

An tour Tan

Le dynamique serveur breton An Tour Tan, qui a déjà été présenté dans cette rubrique, continue à s'enrichir de reportages agrémentés de nombreuses photos et de séquences vidéo.

Dans les dernières publications, on peut noter une impressionnante rétrospective des festivals de l'été breton, qui commence par la fête des brodeuses à Pont-l'Abbé, en début juillet, et qui se clôt par le championnat des sonneurs de Gourin, en début septembre. Seize grands événements sont relatés, dont Brest 2004, les Vieilles charrues et le festival de Lorient.

A consulter également, les pages du prochain Cyberfest-noz, organisé le 30 octobre, qui sera encore l'occasion de battre des records d'affluence.

A l'aise Breizh (ALB)

« A l'aise Breizh » est une boutique de vêtements dont la production originale est signée de sympathiques graphismes d'un personnage de style « breton ».

Le site Internet présente la collection destinée à toute la famille, grands et petits, et qui contient aussi des chapeaux, accessoires, porte-clefs et serviettes.

Une fois équipé, le client se doit d'aller visiter les endroits éloignés de la planète et d'envoyer une photo de lui-même, vêtu ALB, dans les cadres les plus exotiques.

Comme l'indiquent les gérants du site, dans un style des plus déjantés : *« T'es exilé loin dans le world aride et sans pitié et t'es sapé en ALB alors fais-nous rêver et envoie une foto pour montrer k't'es bô »*. Amusant.



www.alaisebreizh.com



Maquette Thual

Ecrits, littérature et politique

17 octobre 2004, salle polyvalente, de 10 à 18 heures

Rencontre avec cinquante écrivains à l'occasion des 40 ans de l'UDB

Avec la création de la « Cité du livre », l'association Savenn Douar avait, à sa manière, créé des liens entre l'économie et la culture. Dans le prolongement de cette action, Savenn Douar propose une réflexion sur les liens existant entre la culture, plus particulièrement l'écriture, et la pensée politique.

Ainsi, dans le cadre des manifestations de « Lire en fête » 2004, coordonnées par le Centre régional du livre, à l'occasion du quarantième anniversaire de la création de l'Union démocratique bretonne et de son journal « Le Peuple breton », l'association Savenn Douar invite à Bécherel, le 17 octobre prochain, ceux qui membres, amis ou simplement sympathisants de l'UDB, ont par leurs écrits ou leur activité culturelle, contribué depuis quarante ans, à l'émergence d'une opinion et d'une sensibilité bretonnes modernes. Tous les genres, l'essai politique, la poésie, le roman, l'histoire seront représentés, en français et en breton, cela va sans dire.

L'UDB a toujours compté dans ses rangs des auteurs d'ouvrages de tous genres et de tous styles. Qui ignore l'importance d'un nom comme celui de Paol Keineg aux côtés de ceux d'Alan Stivell ou Servat et tant d'autres dans la prise de conscience bretonne des années 70 ?

Les livres des membres de l'UDB et ceux d'amis proches, ont une influence sur la formation de sa réflexion collective et donc sur les orientations politiques prises, sur les argumentaires et les prises de position qui en découlent.

C'est dans cet esprit que la journée du 17 octobre, s'annonce passionnante, à travers deux tables rondes et des échanges avec les écrivains présents. Des ventes dédicaces auront lieu toute la journée par les auteurs qui le désirent. Des stands seront tenus par des maisons d'édition.

Liste des écrivains qui ont assuré de leur présence (liste arrêtée au 27 septembre 2004) :

Herri AR BORGN, Herve AR GALL, Herve BELLEC, Georges CADIOU, Hervé CARN, Jean-Christophe CASSARD, Guy CASTEL, Raymond CHERMAT, René CLOITRE, Paolig COMBOT, Michel DEMION, Michel DENIS, Roger FALIGOT, Fransez FAVEREAU, Roger GICQUEL, Daniel GIRAUDON, Christian GUYONVARC'H, Kristian HAMON, Angèle JACQ, Alain KERVERN, Anne-Marie KERVERN, Jean KERGRIST, Ronan LARVOR, Yves LE BAHY, Loeiz LE BEC, Jean-Loup LE CUFF, Naig LE GARS, Yann MEUR, Paol LE MEUR, Ronan LEPROHON, Jacques LESCOAT, Jean-Pierre LETORT-TREGARO, MIRZHIN, Jean MOIGN, Jean-Jacques MONNIER, Ricardo MONTSERRAT, André MORVAN, Michel NICOLAS, NONO, Fanch OLIVIER, Jean-Charles PERAZZI, Fanch PERU, Yann-Ber PIRIOU, André POCHON, Gérard PREMEL, SERVAT (sous réserve), Pascal RANNOU, Colette TRUBLET, Yann-Cheun VEILLARD.

Organisation : Association Savenn Douar 02 99 66 76 48

La fête des 40 ans de l'UDB

Saint-Malo 13 novembre 2004 à l'Omnibus

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

A l'occasion de son 27e congrès, qui se déroulera les 11, 12 & 13 novembre prochains à Saint-Malo, l'UDB fêtera ses 40 ans d'existence. Pas de commémoration guindée, mais une " teuf " mémorable.

20 h concert de **Nolwenn Korbell**



Elue Grand prix du disque « Produit en Bretagne », au printemps dernier, pour son excellent album « N'eo ket echu », Nolwenn Korbell offre un air de jouvence supplémentaire à la chanson. Elle décuple par là même, l'énergie d'une langue vivante dans laquelle elle s'exprime le plus naturellement du monde puisque c'est la sienne.

22 h Fest-noz avec Tan ba'n ti, Teuz, Obaya, sonneurs et chanteurs du pays de St-Malo.



OBAYA révélation du Kan ar bobl 2004 : Obaya est un groupe de musique à danser né dans les vapeurs de godinette d'un dimanche après-midi à Monterfil... Et depuis, l'aventure continue ! Après presque deux ans de festoù-noz sous le nom évocateur " Prends Ton Pied ", le groupe a été rebaptisé Obaya...
Nom mystérieux dont l'explication nécessite plusieurs heures de négociations intenses et sans doute quelques pintes.

TAN BA'N TI (Le feu dans la baraque) :
Créé en 1990, le groupe Tan Ba'n Ti a vu défiler les années. L'album « Tomm ruz » sorti courant 1997, porte le groupe de festoù-noz en festivals en France et à l'étranger. Au fil des rencontres et des répétitions, chaque musicien, par l'originalité et la singularité de son parcours musical, concourt à donner au groupe une couleur originale.



TEUZ fait revivre les Korrigans de Bréhat :
Les quatre jeunes compères viendront de Paimpol. Ils ont créé leur groupe, il a huit ans, dans le port costarmoricain. Teuz, le nom de leur formation, ils l'ont puisé dans l'histoire de l'archipel de Bréhat. Il était celui d'une des quatre familles de korrigans qui habitaient l'île au large du Goëlo.

Entrée : 10 €



BON DE RESERVATION
A découper et à retourner au journal qui transmettra

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

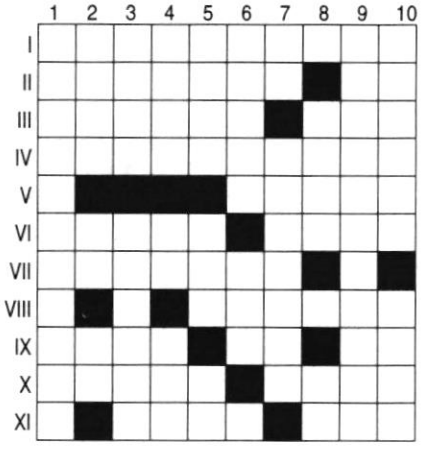
.....

Je réserve pour ..... personnes.

Et je joins un chèque de ..... € (10 € par personne)

Mots croisés n° 171

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Temple de menhirs en rangs concentriques situé en Angleterre du sud – II. Longtemps le principal établissement industriel à Brest et à Lorient ; Bretonnes ou françaises, ces initiales annoncent souvent un parti politique – III. Ville flamande du Limbourg belge ; Trois romain – IV. Action de zézayer – V. Met en ordre – VI. La décision égyptienne de fermer ce golfe fut à l'origine de la guerre israélo-arabe de 1967 ; Le parti de Saddam Hussein – VII. Peintre montmartrois (1883-1955) – VIII. S'appropria le pouvoir illégalement – IX. Elles sont nombreuses au large de la Bretagne ; Initiales d'un chercheur breton qui a démontré que le « Barzaz Breiz » n'était pas un faux littéraire ; L'or en chimie – X. Homme de main ; Remède – XI. Observé ; Fatigué.

VERTICALEMENT : 1. Elle habite la presqu'île de Rhuys en Bretagne – 2. Trois personnes ; Phonétiquement : Instruction religieuse ; Article – 3. Ayez de l'audace ; Rue – 4. Nom de Roparz Hemon ; Le bismuth ; Abréviation polie – 5. Grande école brestoise ; Métal ; Deux romain – 6. Presser ; Drogue – 7. Dieu du ciel chez les anciens Sémites ; Fadas – 8. Victoire napoléonienne ; Conjonction – 9. Supporters d'une célèbre équipe de football des Côtes d'Armor – 10. Publiés ; Ancienne mesure d'1,118 m.

Ronan PAGAN

SOLUTION DU N° 170

Horizontalement : I. CARNACOISE – II. OUESSANTIN – III. NRJ ; IMITEE – IV. CI ; BEER ; GE – V. AGIR ; EIRE –VI. RN (Route nationale) ; IS (Islam) ; SI – VII. NA ; GERMAIN – VIII. OCEANIENNE – IX. II ; DO ; STOP – X. SELENE ; EUT – XI. ENA (Ecole nationale d'administration) ; SOUCIE.

Verticalement : 1. CONCARNOISE – 2. AURIGNACIEN – 3. REJ (Mikolaj/1505-1569) – 4. NS (Notre Seigneur) ; BRIGADE – 5. ASIE ; SENONS – 6. CAMEE ; RI ; EO (Est, Ouest) – 7. ONIRISMES – 8. ITT (International Telephone and Telegraph) ; RIANTEC – 9. SIEGE ; INOUI – 10. ENEE ; INEPTE.

Festoù-noz

Samedi 9 octobre
à SAINT-AIGNAN-DE-GRANLIEU (44)
à la salle polyvalente, à 20 h 30
Fest-noz avec Courants d'air, Toul Karr, etc.
Organisé par Asso. Terre de vie

❍

à BATZ-SUR-MER (44)
à la salle des fêtes, à 21 h

●

Samedi 16 octobre
à CAVAN (22)
à la salle des fêtes, à 20 h 30
Fest-noz organisé par l'association cavannaise Théâtre Expression Spectacle avec Jañ Mai & Brendan et leurs amis chanteurs et musiciens du Trégor.

❍

à ABBARETZ (44)
à la salle municipale, à 20 h 30
Fest-noz avec initiation à la danse bretonne, avec Galenn, l'Effet malin, etc.
Organisation : Amicale laïque (6 €)

❍

à SAINT-HERBLAIN (44)
à la salle de la Carrière, à 21 h
Fest-noz des Celtomania, avec Spontus, les Baragouineurs, etc.
Org. Festival des Celtomania (6 €)

●

Samedi 23 octobre
à MAUVES-SUR-LOIRE (44)
à la salle Armand Jolaine, à 20 h 30
Fest-noz avec Talar, Emsaverien, etc.
Organisation : Musicamauves

●

Samedi 30 octobre
à QUIMPER (29)
au Pavillon de Penvillers,

CYBER FEST-NOZ 2004
Le plus grand fest-noz du monde, 102 000 spectateurs dans 82 pays en 2003.

Fest-noz filmé en direct et retransmis mondialement en direct sur Internet

Conférences

« La Bretagne a-t-elle un avenir politique ? »
Conférence-débat à 20 h 30
le jeudi 14 octobre
Auditorium de la médiathèque
24 quai de la Fosse-Nantes
avec G. Demeuré-Vallée, président d'« Identité et démocratie » et K. Guyonvarc'h, vice-président du Conseil régional de Bretagne.
Cette conférence est organisée par Bretagne Plus.
Tél. 02.40.63.75.42

« Survivance de la mythologie gauloise dans les traditions bretonnes »
Conférence à 20 h 30
le vendredi 29 octobre
à la Manu
Quai de Léon, Morlaix
avec Claude Sterckx, éminent spécialiste de la mythologie celtique et de la religion des Celtes pré-chrétiens, professeur à l'Institut des Hautes études de Belgique.
Conférence organisée par Ar Falz-Skol Vreizh
Tél. 02.98.62.17.20

Théâtre en breton



«Breizh Aktu' 70-80»
sera jouée par la troupe Ar Vro Bagan **les 21 et 22 octobre à Brest (29),** au Mac Orlan, à 20 h ;
le 23 octobre, à Guingamp (22)
au Champ du Roi, à 20 h 30

«Pouezhioù farsus»
d'O'Casey et Tchekov
sera jouée par la troupe Ar Vro Bagan **le 17 octobre à Saint-Renan (29)**
et **le 24 octobre à Ploudaniel (29)**

Stage de vacances

Pour les 6-10 ans,
les 26, 27, 28 octobre 2004
« Fêtons l'automne »
Les citrouilles n'ont qu'à bien se tenir.
Noisettes, châtaignes, potirons, nous les cuisinerons.
Il y aura des histoires et des légendes à écouter ou à inventer.
Auprès du feu, grillades et jeux.
Randonnées entre chien et loup, etc.
Prix : 75 €. Places limitées.
Centre Forêt-Bocage
La Chapelle-Neuve (22)
Tél. 02.96.21.60.20

Animation

Les 24, 27 et 31 octobre 2004
« Cidre au pressoir »
Trois jours où les pommes des vergers de l'écomusée seront transformées en jus de pomme devant les yeux des visiteurs.
Présentation du cidre, des variétés de pommes, etc.
Le bon cidre du Pays de Rennes n'aura plus de secret pour vous.
Ecomusée du Pays de Rennes
Ferme de la Bintenais,
route de Châtillon-sur-Seiche
à Rennes
Tél. 02.99.51.38.15

Stage de breton

Stumdi

Organisme de formation en langue bretonne
propose une
stage d'une semaine du 25 au 29 octobre à LANDERNEAU (29)

Possibilité de prise en charge du coût pédagogique.

Tél. 02.98.21.39.94

Courrier

Nous remercions tous les lecteurs qui écrivent au PB, même si le manque de place nous contraint souvent à faire des choix. Par ailleurs, nous rappelons que nous ne publions jamais des lettres non signées. Mais si vous voulez que votre identité ne soit pas publiée dans cette rubrique, il suffit de le préciser dans votre lettre et nous respecterons votre désir.

Ni compromission, ni couleuvre

« Le courrier d'Hubert Ulvé [PB de septembre] *a eu au moins le mérite de me faire relire l'article de notre camarade David Derrien.*

Je ne suis pas entièrement d'accord avec celui-ci sur son analyse, mais il le dit lui-même dans son article, l'UDB est une union où chacun peut apporter sa vision. Je ne rentrerai pas dans le détail d'une analyse politique du texte de David. Je dirai que si nous divergeons sur la forme, nous nous rejoignons sur le constat sur seul un parti autonomiste fort sera capable de prendre un jour le pouvoir en Bretagne et je pense que ce parti peut être l'UDB. On ne peut y parvenir que si celui-ci répond aux attentes de la population.

Même si cela peut nous sembler injuste pour le moment, force est de constater que nos compatriotes font plus confiance au PS qu'à notre parti, lors des élections. Mais c'est en tenant compte de ces réalités et en travaillant dur avec notre peuple que nous arriverons à mériter sa confiance et à inverser cette tendance. J'ai le regret de dire à Hubert Ulvé que jamais David Derrien n'a parlé dans son texte de «compromission ou de couleuvres avalées», alors sachons raison garder et évitons les raccourcis et le simplisme dans nos réactions.

J'en arrive aux taquineries envers Kristian Guyonvarc'h, il n'y a rien d'infamant à devoir prendre son dictionnaire de temps à autre. J'utilise régulièrement le mien, car à 50 ans passés, il m'est encore très utile. Je ne vois pas pourquoi, sous prétexte d'être de gauche, on devrait obligatoirement avoir un discours pauvre. Je pense que notre peuple a droit au respect et que c'est le respecter que de lui tenir un discours à la hauteur de ce qu'il est en droit d'attendre, même si cela nous oblige à une petite démarche intellectuelle qui ne peut nuire à personne (...). »

Patrick Pellen,
Nantes (44)

L'Etat fait la manche

« En mairie de X... en Mor-Bihan où je travaille, nous avons reçu en août dernier un courrier signé du président du Conseil général et de la préfète du Morbihan, Elisabeth Allaire, constatant que dans notre département peu de collectivités de base (communautés ou communes) avaient répondu favorablement à un appel de 2001 pour le financement par ces collectivités du FSL (Fonds de solidarité logement). La lettre précise que « la situation financière de ce fonds est critique alors que la précarité s'aggrave dans le département » et elle demande de « délibérer sur la base actuelle d'une participation de 0,10 euro par habitant ». Elle annonce que la participation 2005 « devra être élargie » ! Alors qu'on a récemment entendu de toutes parts que la décentralisation était responsable de tous les maux et que seul l'Etat pouvait garantir la cohésion sociale et l'égalité, celui-ci en est réduit à faire la manche auprès des collectivités locales pour assurer le fonctionnement de ses organismes ! Et ce, alors même que le logement figure en tête des priorités sociales du gouvernement, selon Borloo... ce qui en dit long sur l'« importance de ces priorités (...). »

B.L.,
(56)

Débretonnisation en Pays-de-Loire

« Je veux vous faire part de mon indignation à la lecture du numéro de septembre-octobre du magazine du Conseil général du Maine-et-Loire. On peut lire un article relatant le changement de chef d'orchestre à la tête de l'orchestre des Pays-de-Loire (...). Je cite : «Le 9 juillet, Hubert Soudant a fêté son départ par un concet avec le groupe musical Tri Yann, etc.» C'est, en ce qui me concerne, la première fois que je vois associés les mots «groupe» et «musical» pour définir les Tri Yann. Ecrire «groupe breton», c'était sans doute trop demander au rédacteur de cet article (...). Et le badag de Lann-Bihouée, c'est aussi un «groupe musical» ? Et Alan Stivell ou Gilles Servat, ce sont des «chanteurs musicaux» ?

La débretonnisation ne sévit pas uniquement en Loire-Atlantique, dans l'inique région des Pays-de-Loire (...). »

Gérard Chevallier,
Angers (49)

Vous avez raison de protester. Mais il y a beaucoup plus grave. Le « parrain » des Pays-de-Loire, François Fillon, profitant de sa haute fonction ministérielle caresse le projet de supprimer le Capes de breton en 2005. S'il parvient à ses fins, ce serait un terrible recul pour l'enseignement de notre langue. Nous qui étions si heureux d'avoir « décroché » ce Capes, après des années de luttes, même si les postes étaient attribués au compte-gouttes !

Bon anniversaire

« Je suis Réunionnais et Breton d'adoption. C'est grâce à mon oncle habitant Lorient que j'ai découvert « Le Peuple breton/Pobl Vreizh ». J'apprécie l'ouverture d'esprit et la qualité de votre journal fait par des bénévoles ! Il ravirait bien des rédacteurs en chef, croyez-le.

Je vous adresse mes meilleurs souhaits pour vos 40 ans de présence en Bretagne. Bon anniversaire à l'UDB, ainsi qu'à tous ceux qui ont travaillé pour que la Bretagne vive en 2005 (...).

Si vous croisez Nolwenn Korbel, dîtes-lui que son disque est magnifique. N'eo ket echu ! »

J.M.F.,
Quéven (56)

L'énergie en Bretagne

« Dans votre numéro (double ?) 487/488, j'ai apprécié en page 4 l'intervention de Naig Le Gars en faveur de la langue bretonne, le 1er juillet devant le Conseil régional.

J'ai moins apprécié toutefois son intervention le lendemain, durant ce même Conseil, à propos de l'énergie en Bretagne. Visiblement Naig ne connaît pas le sujet, ni l'ampleur des chiffres concernés (augmentation annuelle de la consommation d'énergie en Bretagne, production comparée dérisoire que l'on peut attendre des énergies renouvelables, leur côté aléatoire, les dangers encourus par une méthanisation mal contrôlée, les possibilités réelles de production hydro-électriques, etc.). Les Bretons, je veux dire ceux qui militent, feraient bien de n'aborder que les sujets qu'ils maîtrisent parfaitement. Dans le cas contraire, ils risquent fort de perdre tout crédit auprès de ceux qu'ils aimeraient rallier à leur panache (...). »

P.C.,
Plouharnel (56)

Notre numéro 487/488 n'était « double » que pour des raisons de gestion, signalées à nos lecteurs en page 5 du dernier PB.

Nous prenons note de la sévérité de votre jugement à l'égard des propos de Naig Le Gars. Un des prochains numéros du PB abordera d'ailleurs la question de l'énergie en Bretagne. Nous aurons l'occasion de discuter votre opinion. Mais dans l'attente il n'est pas question que les conseillers régionaux de l'UDB soient réduits à ne parler que de la langue bretonne. Ils ont été élus sur un programme qu'ils défendent. Mais vous avez le droit de ne pas partager ce projet...

La page du PB

Questions
Réponses

Cette nouvelle rubrique que nous avons inaugurée voici quelques mois est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Si nous n'y parvenons pas, nous n'hésiterons pas à publier vos questions pour solliciter l'aide des lecteurs. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...

La rédaction du Peuple breton

Question 16

J'ai entendu dire que plusieurs banques de Bretagne proposaient des chéquiers en breton. Qu'en est-il exactement ? Pour quel usage ?

Réponse

Votre information est bonne : cela fait plusieurs années que le Crédit mutuel de Bretagne propose à ceux de ses clients qui le désirent des chéquiers en breton. Des esprits bornés et jacobins dans quelques administrations (SNCF et certains bureaux de la Poste) se sont avisés de refuser des chèques établis à l'aide de ces carnets. Ils ont tort : ces documents sont parfaitement valides, d'autant qu'ils portent – comme tous les chéquiers de la Communauté européenne – les sommes en euro en chiffres ! De plus, l'exemple est en train de s'étendre puisque le Crédit agricole, au moins en Finistère, offre désormais le même service. Le CA 29 va même jusqu'à proposer les chéquiers en breton à l'intérieur des carnets de chèques habituels de ses clients francophones.

Question 17

J'habite une commune où s'exerce le tri sélectif des ordures ménagères et je suis surprise d'apprendre que ce mode de collecte écologique refuse les enveloppes de papier. Savez-vous pourquoi ?

Réponse

Parce que beaucoup de ces enveloppes comportent des « fenêtres » en plastique ou des bandes de fermeture auto-adhésives. Autant de matières incompatibles avec le recyclage du papier qui est le but de la collecte sélective.

Jeu du mois d'octobre
EXCEPTIONNEL !
Gagnez le remboursement de votre abonnement au PB !
(25 lots de 30 €)

Ce mois-ci, le jeu du PB est tout nouveau. Alors que la fin de l'année approche, nous jouons les Pères Noël en avance, en offrant 25 lots, au lieu des 10 habituels. De plus ces lots sont **plus importants que d'habitude**, puisqu'ils consisteront en bons de trente euro, à valoir, sans aucune condition d'achat sur le catalogue de marchandises bretonnes de notre annonceur régulier : « Roi de Bretagne » à Brest. Le PB reçoit ce mois-ci une annonce publicitaire de cette enseigne, en dernière page de ce numéro. Cela vous donne une idée des achats que vous pourrez faire si vous êtes un des 25 gagnants de notre jeu.

Voici comment les choses se passeront : nous tirerons au sort 25 participations parmi toutes celles que nous allons recevoir, sur papier libre avec vos nom, prénom et adresse et ce jusqu'au 26 octobre inclus, date limite pour la réception de vos participations. Une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.**

Après le tirage, nous adresserons les coordonnées de nos 25 gagnants à « Roi de Bretagne » qui leur fera parvenir, dès sa sortie (début novembre) son catalogue gratuit où vous pourrez choisir vos produits. Nous rappelons que ces bons d'achat sont totalement gratuits et ne vous obligent à aucun autre achat.

Nous publierons les prénoms des 25 gagnants dans le numéro de novembre du PB. Soyez nombreux à participer au jeu de ce mois. Bonne chance à tous !



Résultats du jeu du PB de septembre

Les dix CD du Hamon Martin Quintet qui constituaient les lots de notre dernier jeu ont été gagnés, par tirage au sort, par Helori, de Glomel (22) ; René, de Douarnenez (29) ; Samuel, du Petit-Fougeray (35) ; Marie-Mad, de La Chapelle-sur-Erdre (44) ; Geneviève, de Belz (56) ; Jean-Marc, de Quéven (56) ; Bruno, de Langonnet (56) ; Aline, d'Albertville (73) ; Marie-Thérèse, de Rosny-sur-Seine (78) et Josiane, de Villeneuve-Saint-Georges (94). Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

- Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
- tarif normal : 30 €
- tarif de soutien : à partir de 33 €
- étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

- Prélèvement automatique mensuel
  ❑ minimum : 3 €
  ❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
  (Joindre un relevé d'identité bancaire)
- Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

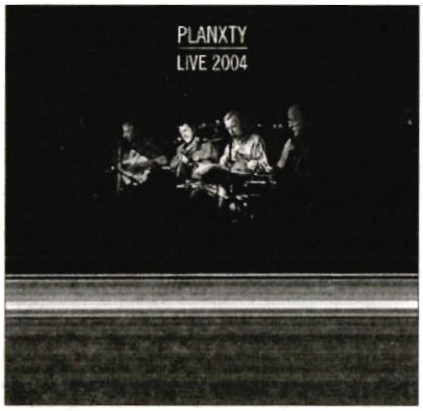
- Ci-joint le règlement par :
  ❑ chèque postal
  ❑ chèque bancaire
  ❑ mandat-lettre

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie...

PLANXTY - Live 2004. (Columbia Sony Music 517391 2)



Formé en 72 par Christy Moore, Dónal Lunny, Andy Irvine et Liam O'Flynn, Planxty était rapidement devenu **la** référence en matière de musique irlandaise. Fondée sur un mélange d'airs traditionnels, de folk moderne et de ballades, leur interprétation était tout à fait novatrice à une époque où la musique reposait essentiellement sur des solos.

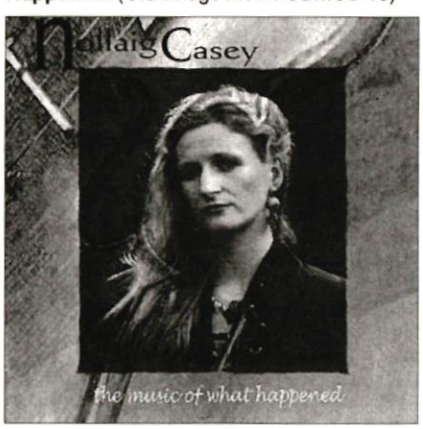
Après trois années et quatre albums Planxty se séparait pour mieux se retrouver en 78. Trois nouveaux albums plus tard et c'était la disparition définitive du groupe irlandais qui avait le plus marqué son temps.

Qui aurait dit que vingt et quelques années plus tard, Planxty reprendrait du service ? C'est pourtant la réalité puisqu'au début 2004 le groupe se reformait pour une série de douze concerts exceptionnels. Mais on ne pouvait décemment pas laisser passer une telle occasion et nos quatre complices ont produit un superbe album, **Live 2004**, qui vient de sortir en juin dernier.

Treize titres de la meilleure veine, treize de leurs anciens succès des années 70 qui n'ont pas pris une ride malgré le poids des ans. La voix de Christy Moore est toujours aussi chaude, le bouzouki de Dónal Lunny et celui d'Andy Irvine toujours aussi aériens. Quant au uilleann pipes de Liam O'Flynn, pas besoin d'un dessin pour le reconnaître entre mille.

Les privilégiés de Dublin et les auditeurs d'aujourd'hui reconnaîtront sans peine les tubes qu'ont été et seront *The Blacksmith, As I Roved Out ou The West Coast of Clare*. Pour vous replonger avec nostalgie quelques vingt ans en arrière.

NOLLAIG CASEY - The Music of what Happened. (Old Bridge Music OBMCD 15)



Bien connue aujourd'hui en Bretagne grâce à sa participation à l'Héritage des Celtes aux côtés de Dan Ar Braz, Nollaig Casey nous revient cette fois avec sa propre production, un magnifique album **The music of what happened**.

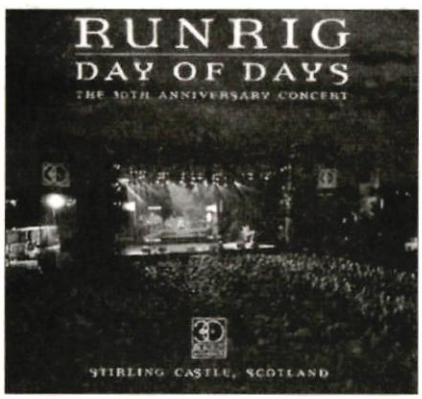
Cela fait bien longtemps déjà que Nollaig Casey occupe le devant de la scène irlandaise. Issue d'une famille de musiciens de Cork, elle commence l'étude du violon à onze ans. Mais elle maîtrise aussi le piano, le tin whistle et le uilleann pipes. Elle commence sa carrière en intégrant l'orchestre symphonique de la RTÉ (TV irlandaise) avant de rejoindre un court moment Planxty dans les années 80, puis de rallier la troupe de Riverdance. Ayant souvent accompagné Dónal Lunny notamment au sein de Coolfin, Nollaig a également joué aux côtés d'une foule d'artistes : Enya, Mary Black, Sharon Shannon, Paddy Keenan, Máirtín O'Connor, Van Morrison ou Carlos Núñez.

Elle a aussi enregistré deux albums avec son mari, le guitariste Arty McGlynn *Lead to Knave* et *Causeway* en 95.

C'est en solo qu'elle apparaît aujourd'hui sur cet élégant opus de treize titres dont six de Nollaig elle-même. Sur celui-ci elle nous prouve non seulement qu'elle est une violoniste accomplie, mais que de plus elle chante à la perfection : quatre chansons en irlandais et en anglais y figurent.

Quelle surprise d'entendre en ouverture du CD un air galicien appris de Carlos Núñez. Et le dernier morceau *Music for a Found Harmonium* est à lui seul un chef-d'œuvre d'excellence. Arty McGlynn bien entendu, mais aussi Sharon Shannon, Mairéad Casey, Rod McVey et Liam Bradley accompagnent Nollaig. Difficile de choisir meilleurs musiciens. Une autre façon de découvrir une véritable artiste.

RUNRIG - Day of Days : The 30th Anniversary Concert. (Ridge RR 025 - www.runrig.co.uk)



Trente ans déjà que le groupe Runrig promène son folk rock écossais sur les scènes du monde entier, depuis qu'un jour de 1973 les frères MacDonald ont débuté dans les ceilidhs de leur île de Skye natale.

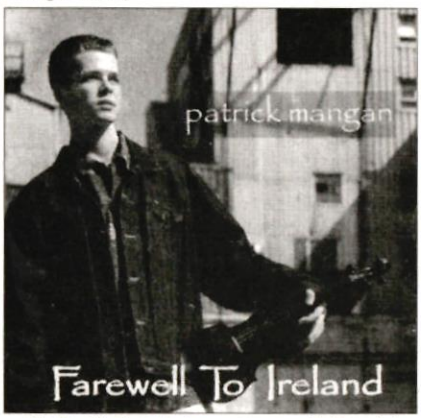
Trente ans cela valait bien un petit anniversaire. Enfin, quand je dis petit c'est une façon de parler, car plus de 8 000 fans avaient pris place le 23 août 2003 face au château de Stirling où Runrig donnait un méga concert. Et pour immortaliser un tel événement, un CD et un DVD viennent de voir le jour, intitulés **Day of Days**. Malcolm Jones, Rory et Calum Mac Donald et leurs amis ont réalisé là de la belle ouvrage, un survol rapide de leurs trente années d'enregistrements et de tournées.

Y figurent donc leurs plus grands succès : *Hearts of Olden Glory, Siol Ghoraidh, Protect and Survive* ou *Running to the Light*, largement mis en valeur par leur chanteur Bruce Guthro.

Depuis leurs débuts les membres de Runrig ont toujours porté un très grand intérêt à la chose gaélique, que ce soit la langue ou la musique dont ils revendiquent la parenté avec leur propre musique. Trente ans qu'ils sont fidèles à leurs origines et même si leur musique a bien entendu évolué en tant d'années de carrière, ils poursuivent en 2004 la ligne qu'ils s'étaient fixée il y a trois décennies.

Avec Capercaillie, Runrig figure parmi les groupes écossais qui auront marqué leur époque.

PATRICK MANGAN - Farewell to Ireland. (White Label WLCD 001 - www.patrickmangan.com)



On l'a dit et redit, la communauté irlandaise est particulièrement bien représentée aux Etats-Unis et tout comme sur l'île d'origine, les musiciens traditionnels se comptent là-bas par centaines.

Patrick Mangan est l'un de ceux-ci. Agé de 19 ans, il est originaire de Brooklyn. Lauréat à deux reprises du Championnat d'Irlande de fiddle, il a eu pour professeur le célèbre violoniste Brian Conway. A seize ans seulement il jouait avec *Riverdance à Broadway*, devenant ainsi le plus jeune musicien de la troupe, puis intégrait divers groupes parmi lesquels Whirligig. C'est dire l'étendue de son talent.

Sur ce premier album **Farewell to Ireland**, Patrick rend un hommage appuyé à l'un des maîtres du fiddle, originaire de Sligo et émigré aux USA dans les années 20, je veux bien sûr parler de Michael Coleman. Nombre des morceaux présents ici viennent en droite ligne de ce virtuose du fiddle.

Patrick Mangan a débuté par le violon classique et cela s'entend, notamment sur Loftus Jones composition du légendaire O'Carolan. Mais son jeu est particulièrement brillant, fascinant et riche d'ornementations tirant parfois sur le jazz.

On retrouve avec plaisir de nombreux morceaux en passe de devenir des standards : *Tommy Peoples', The Flogging Reel* ou *Knock na Gow* également interprétés par Altan. Greg Anderson à la guitare et au bouzouki, Brian Conway au fiddle, John Whelan à l'accordéon et six autres musiciens à la flûte, aux pipes, au piano et au bodhrán officient aux côtés de Patrick sur cet album pour lequel il fait preuve d'une maturité étonnante pour un si jeune homme. Un véritable bijou.

Philippe COUSIN

Pelaouit

par Pierre Morvan

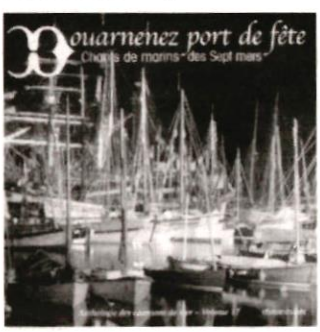
34e FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT (Keltia Musique, KMCD 153)



Premier festival breton par le nombre de visiteurs recensés, le Fil est aussi l'une des toutes premières cibles de ce nouvel impôt que prétend prélever l'Etat sur les musiques traditionnelles. Il lui est pourtant déjà difficile de parvenir à l'équilibre financier, même si l'édition 2004 a pu apporter un ballon d'oxygène.

Une 34e édition dont le présent CD entend être, sinon le reflet fidèle – pour l'ambiance, il est quand même préférable d'être au cœur de la fête ! – du moins un témoignage suffisamment attirant pour donner envie d'être de la partie, l'an prochain… Invités d'honneur en 2004, nos cousins acadiens s'y taillent donc une place de choix, avec, en tête de gondole, l'époustouflante violoniste Dominique Dupuis et le non moins étonnant groupe Vishten. A suivre, les Irlandais, les Bretons, les Asturiens, la Galicienne Susana Seivane… Bref tous ceux qui participent chaque année au « rendez-vous mondial des musiques celtiques ». En bonus offert, le DVD de « la grande parade des nations celtes ». Somptueux cadeau !

DOUARNENEZ PORT DE FÊTE (Chasse Marée, L'Autre Distribution, 047)



Autres cibles de choix, les fêtes maritimes qui font, par définition, beaucoup appel au patrimoine. Celle de Douarnenez, par exemple, qui, tous les deux ans, en alternance avec Paimpol, rallie « tous les marins d'hier et d'aujourd'hui », pour reprendre l'expression de Michel Colleu. Dix-septième volume de la fameuse Anthologie des chansons de mer du Chasse Marée, sous-titré « Chants de marins des Sept mers », cet album nous fait voyager d'Australie au Canada en passant par la Pologne, les Pays-Bas, l'Irlande… avant de nous ramener en Bretagne. Vingt-trois titres en tout, qui pour l'essentiel, ont le grand mérite de sortir le chant de marin de sentiers trop battus et quelquefois même rebattus…

3,5 %

Nouveau coup dur pour les fêtes et festivals de Bretagne, qui, selon un décret paru au début de l'année 2004, vont devoir acquitter une taxe fiscale correspondant à 3,5 % de leurs recettes, même si elles n'ont diffusé que de la musique traditionnelle tombée dans le domaine public depuis belle lurette.

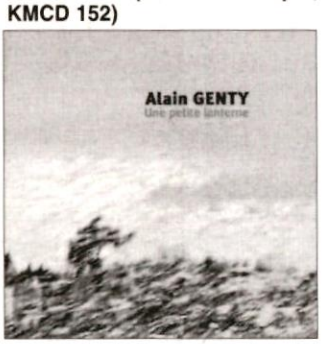
Les fêtes bretonnes subissent là le contrecoup du conflit des intermittents du spectacle : pour financer la « culture » et les métiers du spectacle, l'Etat se défausse sur les associations et les collectivités locales qui subventionnent les festivals. Un nouveau transfert de charge. Un vrai racket aussi, car on va ainsi voir la musique bretonne financer la « variété », TF1 ou Eurodisney… Mais sous la houlette de Gouelioù Breizh, les fêtes bretonnes s'organisent et se mobilisent, avec un seul mot d'ordre : refusons de payer !

CHANTS DE MARINS - L'anthologie . Volume 1 (Coop Breizh, CD 950)



Une anthologie peut en cacher une autre. Voici donc celle de la Coop Breizh, dans la même collection que ***« Bagadoù »***, déjà chroniqué ici même*. Deux CD, rassemblés sous une belle jaquette et accompagnés d'un copieux livret préfacé par Michel Tonnerre, le maître incontesté du chant de marin contemporain. Mikaël Yaouank et ses amis de Djiboudjep, les Gabiers d'Artimon, Taillevent, Hervé Guillemer, les Souillés de fond de cale, Fañch Le Marrec, Cabestan… la fine fleur du chant de marin breton se trouve ici réunie. Suivez donc le conseil de Michel Tonnerre, « écoutez tous ces airs salés, plongez-vous dans l'univers des marins, et route à l'ouest… ». Avant de pratiquer l'immersion, les 5, 6 et 7 août prochains, sur les quais de Paimpol !

Alain GENTY : « Une petite lanterne » (Keltia Musique, KMCD 152)



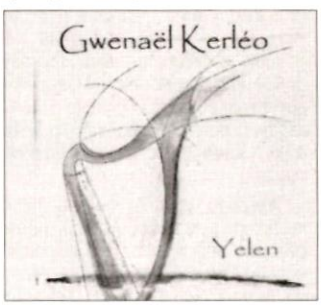
Par quel bout prendre cet album aux contours indéfinis, à l'image de l'illustration embrumée qui orne la pochette ? Entre crachin breton et accents lumineux d'un son inclassable, c'est encore l'histoire d'une rencontre qui nous est ici contée. Celle d'un musicien compositeur venu d'ailleurs, mais curieux de tout, en perpétuelle recherche, toujours en mouvement, et d'une musique bretonne ouverte, à la fois offerte et généreuse.

Le bassiste Alain Genty, entouré de quelques-uns de ses (nombreux) amis – Jacky Molard, Jean Michel Veillon, Patrice Boileau, Laurent Genty et aussi Yann Fañch Kemener sur l'un des morceaux, ***« Ravam »*** – nous propose son nouvel opus, au titre à première vue un tantinet mystérieux.

Suite de plages parfaitement léchées, soigneusement travaillées, ***« Une petite lanterne »*** est (encore) l'une des bonnes nouvelles de cette production 2004 décidément riche. ***« Far and wide », «Ton ma var », «Melen aour », « Castellar de la frontera », «Kanevedenn »…*** chacun de ces morceaux séduit par lui-même mais contribue aussi à créer un climat particulier qui fait de cet album une sorte d'énigme.

« Au lieu de fulminer contre les ténèbres / Il vaut mieux allumer une petite lanterne » dirait un proverbe chinois (forcément chinois…) qui nous livre ainsi l'explication du choix du titre. Parmi ces mille lumières qui éclairent nos nuits bretonnes, la ***« petite lanterne »*** d'Alain Genty brille d'un feu éclatant. Impeccable.

Gwenaël KERLÉO : « Yelen » (Coop Breizh)



Apaisée, sereine, reposante… la musique de Gwenaël Kerléo est à conseiller vivement à tous ceux que le stress de l'époque moderne que nous vivons flanque le cafard. Elle devrait même, à ce titre, être remboursée par la Sécu, si celle-ci n'était pas déjà, à ce qu'on nous dit, en perdition…

« Yelen », pièce pour harpe celtique en trois tableaux, composée par la musicienne, nous transporte sur les bords de l'Aulne, un lieu de grève abrité, calme, préservé, propice à la méditation. Harpe cristalline, voix éthérée… pour ce troisième album, Gwenaël Kerléo donne libre court à cette sensibilité à fleur de peau qui caractérise son jeu aérien, caressant.

Un parcourt intérieur au charme discret mais bien réel.

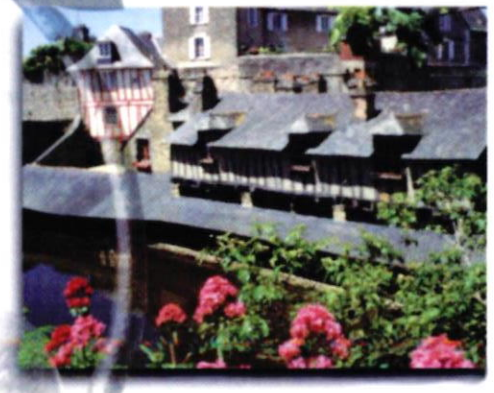
Pierre MORVAN

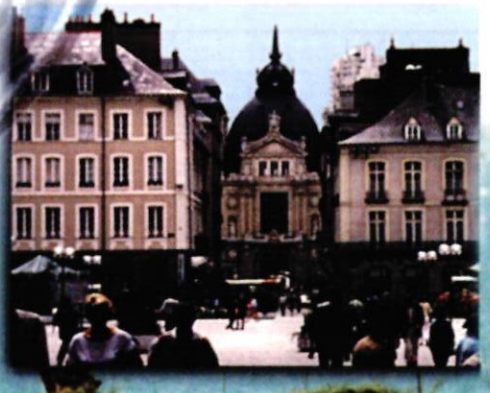
(*) PB n° 479, décembre 2003

STUMMADUR
BREZHONEG

LA FORMATION EN LANGUE BRETONNE







FORMATION BILINGUE FRANÇAIS-BRETON :
DU 31 JANVIER 2005 AU 13 JUILLET 2005
LANDERNEAU (29) ET PLOEMEUR (56)

FORMATION COURTE :
DU 25 AU 29 OCTOBRE 2005
LANDERNEAU (29)

FORMATION D'UN MOIS :
MAI-JUIN 2005
SAINT-BRIEUC (22)



Stumdi

Prise en charge possible des frais pédagogiques.
Nous consulter.

Maner Keranden, hent-dall Jehan Bazin
B.p. 311 - 29413 Landerne cedex
Pgz : 02 98 21 39 94 - Plr : 02 98 85 04 37
Postel : bzh.stumdi@wanadoo.fr

RÉGION BRETAGNE
CONSEIL GÉNÉRAL FINISTÈRE
CONSEIL GÉNÉRAL Morbihan

Roi de Bretagne

Stal vras
porzh kenwerzh
Brest

Holl verkoù
brudetañ Breizh
war ouzhpenn 500 m2

Arz ar boued

Dilhad mor

Arz an daol

Levrioù, pladennoù

Pesketaerezh sport

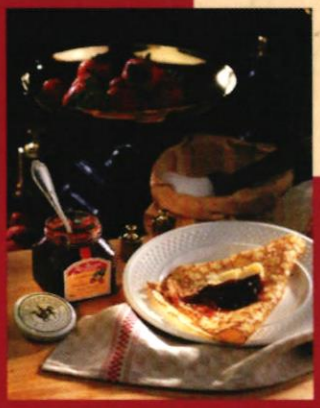
Stal delwennouigoù
ha kement zo ...

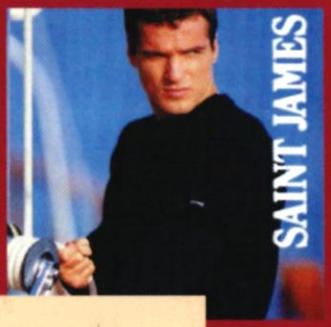


Aozet e vez pep pezh en hor stalioù-labour, fardet ha livet goude. Heñvel mik ouzh an hengoun eo an dilhad Breizh kinniget.

FIGURINES de COLLECTION
Roi de Bretagne
COLLECTOR FIGURINES

www.roidebretagne.com





HB
HENRIOT
Faïenceries de Quimper

SAINT-JAMES ◆ COTTEN
◆ TERRE & MER ◆
BLUE-WILLI'S ◆
ARMOR-LUX ◆
GLOVERALL ◆
ROYAL-MER ◆ EIDER
◆ LA MAISON DU
KABIG ◆ ALB
◆ COLUMBIA-NAVY ◆

P
aes ha digoust

10 h - 12h
14 h - 19 h
bemdez
nemet d'ar sul

Roi de Bretagne

12, kae ar Maltouterezh ✆02 98 46 09 00
12, quai de la Douane
(Coop ar besketaerien gwechall - Ancienne Coopérative des Pêcheurs)
PORZH KENWERZH
PORT DE COMMERCE 29200 BREST

www.roidebretagne.com